



Une Afrique et une Europe prospères et durables

un état des lieux de la mise en œuvre de la vision
 commune pour 2030 et de l'Agenda 2063 de l'UA

Rapport conjoint de la DG INTPA, de la DG NEAR
 de la Commission européenne, de la Commission de
 l'Union africaine et de l'AUDA-NEPAD

Rapport conjoint des Directions générales de la Commission européenne en charge des partenariats internationaux (INTPA) et du voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR), de la Commission de l'Union africaine et de l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD (AUDA-NEPAD)

« Une Afrique et une Europe prospères et durables »

un état des lieux de la mise en œuvre de la vision commune pour 2030 et de l'Agenda 2063 de l'UA

- Octobre 2024 -

Table des matières

Accélérer la transition écologique	6
Énergie durable	6
Environnement, biodiversité, eau et océans	9
Systèmes agroalimentaires	11
Adaptation au changement climatique et réduction des risques de catastrophe	14
Accélérer la transition numérique	16
Numérique.....	16
Accélérer la croissance durable et la création d'emplois décents	19
Infrastructures et transports.....	19
Renforcer l'intégration économique africaine et soutenir le développement du secteur privé	22
Finance durable	27
Science, technologie et innovation (STI)	28
Accélérer le développement humain	31
Santé	31
Éducation	33
Liste d'acronymes	36

1. Le présent rapport conjoint vise à présenter un aperçu succinct et factuel des progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris lors du 6^{ème} **sommet Union européenne (UE)-Union africaine (UA) qui s'est tenu les 17 et 18 février 2022**, concernant le premier pilier de la déclaration du sommet conjoint intitulée « Une vision commune pour 2030 » : une Afrique et une Europe prospères et durables. La prospérité et la durabilité sont au cœur du partenariat entre l'UE et l'UA (1).
2. Le rapport prend également en considération l'Agenda 2063 de l'UA en tant que plan de développement de l'Afrique, qui définit les aspirations et les rêves de la population africaine, sous le nom de « L'Afrique que nous voulons ». En outre, le présent rapport tient compte des conclusions de l'évaluation du premier plan de mise en œuvre de l'Agenda 2063, qui porte sur la période 2014-2023, en particulier en ce qui concerne le niveau élevé de convergence avec les objectifs de l'Agenda 2063 pour l'Afrique. Il prend également en considération les engagements de l'UE et de l'UA concernant les Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations unies qui représente le premier agenda international de portée universelle avec pour objectifs d'éradiquer la pauvreté et de parvenir à un développement durable.
3. Sur la base de consultations, d'examins et d'évaluations, la Direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA) et la Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR) de la Commission européenne, la Commission de l'UA (CUA) et l'Agence de développement de l'UA — Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD) ont exploité les informations, les données et les retours d'information des acteurs participant au partenariat pour mesurer les progrès et les résultats du lancement et de la mise en œuvre du paquet d'investissement Afrique-Europe « Global Gateway ».
4. Les résultats du présent rapport montrent que les deux premières années de mise en œuvre ont offert à tous les acteurs une occasion unique de s'orienter vers un programme commun de coopération tant pour l'Afrique que pour l'UE. Le respect des engagements pris lors du sommet en faveur d'une Afrique et d'une Europe prospères et durables est globalement en bonne voie.
5. Sans être exhaustif, le présent rapport présente de nombreux exemples de progrès concrets dans différents domaines avec des résultats visibles, et met en évidence d'autres éléments en phase préparatoire qui nécessitent davantage de temps pour se concrétiser. Il s'agit plus particulièrement de projets nécessitant des dispositions techniques et financières plus complexes.
6. Pour contexte, le **paquet d'investissement Afrique-Europe « Global Gateway »**, approuvé lors du 6^{ème} sommet UE-UA, vise à mobiliser au moins 150 milliards d'euros d'investissements d'ici à 2027. En partenariat avec ses partenaires africains, l'UE finance et met en œuvre des projets contribuant à obtenir des résultats dans les onze domaines du paquet d'investissement (2)

(1) Le présent rapport ne rend pas compte des autres engagements pris lors du sommet, notamment en ce qui concerne la paix et la sécurité, les migrations et la mobilité ainsi que le multilatéralisme. Ces priorités restent de la plus haute importance pour le partenariat Afrique-UE et les progrès réalisés dans le cadre de ces engagements feront l'objet d'un rapport dans un autre cadre.

(2) Les onze priorités sont regroupées en quatre volets, comme suit :

- *Accélérer la transition écologique* : 1 Énergie durable ; 2 Environnement, biodiversité, eau et océans ;

3 Systèmes agroalimentaires ; 4 Adaptation au changement climatique et réduction des risques de catastrophe.

- *Accélérer la transition numérique* : 5 Numérique.

- *Accélérer la croissance durable et la création d'emplois décents* : 6 Transport ; 7 Soutenir le développe-

relevant des cinq priorités d'investissement de la stratégie « Global Gateway »⁽³⁾. Tous les projets sont le résultat de consultations étroites avec les partenaires locaux, nationaux, régionaux et/ou continentaux sur les priorités et les actions, à chaque étape du processus, de l'identification à la conception et à la mise en œuvre.

7. Pour obtenir des résultats plus efficaces et avec davantage d'impact, la plupart des projets mis en œuvre dans le cadre du paquet d'investissement « Global Gateway » Afrique-Europe suivent l'approche de l'**Équipe Europe** qui rassemble la force de frappe collective de l'UE (4) : il s'agit des **Initiatives de l'Équipe Europe** (IEE)⁽⁵⁾. Au total, 95 IEE ont été mises au point à ce jour avec l'Afrique, sur 165 dans le monde. Les IEE sont complétées par des initiatives financées et mises en œuvre par l'UE ou certains États membres.
8. L'Afrique est également le centre de gravité des **projets phares de la stratégie « Global Gateway »**⁽⁶⁾, qui sont souvent mis en œuvre dans le format « Équipe Europe » dans le cadre d'une IEE, et qui ont des résultats concrets et

transformationnels pour les pays partenaires. 44 et 72 projets phares ont été identifiés en Afrique pour 2023 et 2024 respectivement (au total 116 en Afrique, sur les 225 dans le monde).

9. Suivant une approche unie et stratégique, l'**équipe Afrique**, composée de la CUA, de l'AUDA-NEPAD, des Centres africains pour le contrôle et la prévention des maladies (CCPM), du secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et des communautés économiques régionales (CER), en coopération avec les États membres de l'Union africaine et des institutions continentales spécialisées, met en œuvre les engagements pris lors du 6^{ème} sommet UE-UA, le programme de développement durable à l'horizon 2063 de l'UA et les ODD.
10. Dans le cadre de cette mise en œuvre des engagements liés à une Afrique et à une Europe prospères et durables, l'UA et l'UE reconnaissent également le rôle crucial que jouent la société civile et les jeunes pour susciter des changements positifs et pour relier les politiques adoptées aux communautés locales. Par conséquent, à la suite du 6^{ème}

ment du secteur privé et renforcer l'intégration économique africaine ; 8 Une finance durable ; 9 Science, technologie et innovation.

- *Accélérer le développement humain* : 10 Santé : renforcer les systèmes de santé et fournir des vaccins ; 11 Éducation : investir dans une éducation de qualité et le développement des compétences.

- (3) Numérique, climat et énergie, transports, santé, éducation et recherche.
- (4) L'Équipe Europe se compose de l'UE, de ses États membres — y compris leurs agences de mise en œuvre et banques publiques de développement — ainsi que de la Banque européenne d'investissement (BEI) et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). L'approche de l'Équipe Europe reflète le travail collectif et la mise en commun des ressources et de l'expertise et vise à accroître l'efficacité et l'impact. La BEI est un acteur clé qui a financé en 2022-2023 plus de 110 projets pour un montant total d'environ 6,8 milliards d'euros en Afrique, dont environ la moitié des projets visent concrètement l'action pour le climat et la durabilité environnementale. Ces projets stimulent davantage les investissements d'autres parties prenantes et du secteur privé, mobilisant des investissements d'environ 30 milliards d'euros.
- (5) Les Initiatives de l'Équipe Europe sont ouvertes aux participants à l'approche « Équipe Europe » qui sou-

haitent travailler ensemble à la conception, au financement et à la mise en œuvre d'actions visant à tirer le meilleur parti de l'expertise et des ressources européennes. Elles se concentrent sur des objectifs communs au niveau d'action le plus approprié, que ce soit au niveau national, plurinationnel, régional ou continental. Elles rassemblent également la meilleure combinaison possible d'outils, de modalités et de partenaires (par exemple, les pays partenaires, les organisations continentales et/ou régionales, les organisations de la société civile et le secteur privé) pour produire les effets escomptés.

- (6) Les projets phares de la stratégie « Global Gateway » de l'UE sont des projets de premier plan, parmi ceux mis en œuvre par l'UE et/ou les États membres. Ils sont identifiés par la Commission européenne et les États membres et approuvés par le Conseil de l'UE. Ils sont adoptés chaque année depuis 2023 sous la forme d'une liste de projets prioritaires répondant à des critères établis, tels que : inclure une composante « infrastructure », d'une dimension à grande échelle, porteurs de transformation, exemples de premier plan de résultats concrets de la stratégie « Global Gateway », et avoir une visibilité significative. La liste annuelle des projets phares n'est pas exhaustive par rapport à l'ensemble des projets et activités relevant de la stratégie « Global Gateway ».

sommet UE-UA et de la Semaine Afrique-Europe qui a réuni plus de 20.000 représentants de la société civile, des autorités locales, de la jeunesse et du secteur privé, l'UE et l'UA travaillent ensemble dans le même esprit pour promouvoir un dialogue structuré constructif avec la société civile et les jeunes, et pour développer davantage la coopération et les échanges

entre la société civile et les jeunes des deux continents.

11. Dans les parties qui suivent, le rapport présente les progrès accomplis dans les 11 domaines prioritaires susmentionnés du paquet d'investissement Afrique-Europe « Global Gateway ».

Le forum « Global Gateway »

Le premier forum « Global Gateway » a eu lieu les 25 et 26 octobre 2023 à Bruxelles et a réuni des représentants des gouvernements de l'UE et du monde entier avec le secteur privé, la société civile, des institutions financières et des organisations internationales. 10 chefs d'État et de gouvernement et plus de 20 ministres africains ont participé au Forum. Celui-ci a confirmé que la mise en œuvre des engagements était une priorité tant pour l'UE que pour les partenaires africains. Au total, au cours du Forum, des annonces d'une valeur de plus de 3 milliards d'euros ont été faites, dont une grande partie avec l'Afrique.

Accélérer la transition écologique

Énergie durable

12. Dans un contexte où garantir la sécurité énergétique en Afrique est crucial pour réaliser des progrès en matière de transformation et d'autonomisation socio-économique des populations et des communautés du continent, et également un facteur essentiel de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'UA et des ODD, une moyenne de 56 % de la population africaine n'a accès ni à un approvisionnement énergétique stable ni à un approvisionnement en électricité garanti, tout en faisant face aux coûts très élevés des services énergétiques en raison de la forte dépendance à l'égard des hydrocarbures, de l'incidence des sécheresses, de la mauvaise qualité de l'approvisionnement et des réseaux d'électricité, de l'absence de plan intégré en matière de ressources et d'un commerce transfrontalier de l'électricité limité.
13. L'un des projets phares de l'Union africaine est le **plan directeur du réseau électrique continental africain (PDC)**, dont la mise en œuvre continue depuis 2022. Il se focalise sur le développement d'un réseau continental interconnecté qui facilite les échanges d'électricité entre les cinq régions d'Afrique et à l'extérieur avec l'Europe et le Moyen-Orient, en mettant moins l'accent sur les systèmes hors réseau et les États insulaires. Le projet vise à réaliser le **marché unique africain de l'électricité (AfSEM)**. La synergie et la complémentarité entre l'AfSEM et le PDC sont évidentes, dans la mesure où le premier garantira des mécanismes d'échange adéquats et efficaces sur le marché et où le second identifiera les principaux projets prioritaires d'interconnexion pour la production et le transport (infrastructures physiques ou « matérielles ») qui permettront les échanges transfrontaliers.
14. Des progrès ont été accomplis en Afrique en ce qui concerne tant l'accès à l'électricité que la production d'énergie. Le pourcentage de ménages ayant accès à l'électricité a augmenté d'environ 11 %, y compris avec le soutien de l'UE à des initiatives telles que les réserves d'électricité continentales et régionales. En Algérie, l'accès à l'électricité a atteint 99,8 % de la population en 2023, tandis que Eswatini est à 82 %. Le Togo a connu une augmentation significative de l'accès, de 28 % en 2013 à 58 % en 2021, et la Tanzanie a connu une augmentation similaire, l'accès passant de 43 % à 78 % au cours de la même période. En outre, la Zambie a augmenté sa capacité de production d'électricité de 51,9 %, passant de 2,177 MW en 2014 à 3,307 MW en 2021.
15. La coopération en vue d'une transition énergétique durable qui soit juste et équitable a considérablement progressé grâce à l'**IEE Afrique-UE pour l'énergie verte (AEGEI)**. D'ici à 2030, grâce à des investissements dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'accès à l'énergie, l'AEGEI prévoit de soutenir le déploiement d'au moins 50 GW de capacités supplémentaires de production d'énergie renouvelable, ce qui permettra à au moins 100 millions de personnes en Afrique d'accéder à l'électricité. Plus de 20 milliards d'euros ont été annoncés à ce jour via l'approche Équipe Europe pour la période 2021-2027, dont 3,4 milliards d'euros par l'UE. Douze États membres de l'UE participent à l'AEGEI (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suède), avec leurs agences de coopération au développement et institutions de financement du développement, ainsi qu'à la Banque européenne d'investissement (BEI) et à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Cette IEE soutient les efforts pour aboutir aux objectifs de l'Engagement mondial lancé à la COP 28 et soutenu par 20 pays africains, et qui visent à multiplier l'énergie renouvelable par trois et l'efficacité énergétique par deux.

16. **Au niveau continental**, l'AEGERI accompagne l'élaboration, par l'UA, du PDC, de l'AfSEM et de la stratégie de l'Union africaine en matière d'efficacité énergétique. **Au niveau régional**, des interconnexions essentielles seront construites pour renforcer la sécurité et la fiabilité de l'approvisionnement en électricité, telles que l'interconnexion Zambie- Tanzanie-Kenya. Une ligne de 594 km est prévue jusqu'à la frontière tanzanienne, tandis qu'une ligne de transport à haute tension de 148 km reliera le district de Kolwezi, en République démocratique du Congo au district de Solwezi, en Zambie.
17. **Au niveau national**, la construction du barrage de Nachtigal et de la centrale hydroélectrique au Cameroun (420 MW) vise à augmenter la capacité de production électrique du Cameroun de 30 %. L'AEGERI soutient également la construction de centrales solaires, telles que le parc solaire de Jigawa (200 MW) au Nigeria, qui soutient la réduction prévue de la dépendance à l'égard des combustibles fossiles par la promotion des énergies renouvelables, en particulier de l'énergie solaire sur réseau.
18. Environ 400 millions d'euros ont été alloués grâce à l'approche Équipe Europe à **des activités de cuisson propre**, dont près de la moitié par l'UE. Les initiatives en matière de cuisson propre sont très pertinentes compte tenu des conséquences pour la santé, la pollution atmosphérique, la qualité de vie, l'éducation et la génération de revenus. L'UE soutient plusieurs projets globaux et nationaux visant à créer un environnement propice au développement du secteur, au développement des micro-, petites et moyennes entreprises et à l'accès au financement, tout en sensibilisant et en encourageant la transition vers des solutions plus efficaces et plus propres, en mettant l'accent sur le caractère abordable et l'évolutivité. À titre d'exemple, on peut citer la contribution de 10 millions d'euros au fonds Spark + Afrique avec le Fonds danois d'investissement pour les pays en développement et la société belge d'investissement pour les pays en développement, ainsi que les 12 millions d'euros alloués au programme
- «Strengthening the Entrepreneurial Ecosystem for Clean Cooking» avec les Pays-Bas et le Danemark.
19. L'**hydrogène vert** constitue un domaine de collaboration croissante entre l'UE et l'Afrique. Celle-ci contribue à concrétiser l'ambition d'industrialisation verte de nombreux pays partenaires africains, en rassemblant les secteurs privés européens et africains autour de projets communs, en créant de la valeur ajoutée locale et des emplois. À titre d'exemple, la coopération entre l'UE et la Namibie dans le domaine de l'hydrogène vert a connu un essor grâce à la signature d'un protocole d'accord en novembre 2022 lors de la COP27. À la suite de l'accord sur une feuille de route en octobre 2023, des actions concrètes sont actuellement mises en œuvre dans le cadre de l'approche « Équipe Europe » et plusieurs projets pilotes sont déjà en cours. Globalement, l'UE contribue à la construction de l'ensemble de l'écosystème, du financement à la production d'hydrogène vert en passant par le développement portuaire et les liaisons de transport. Au Kenya, la présidente von der Leyen et le président Ruto ont lancé conjointement la stratégie et la feuille de route pour l'hydrogène vert pour le Kenya lors du sommet africain sur le climat en septembre 2023.
20. En outre, les **partenariats pour une transition énergétique juste (JETP) avec l'Afrique du Sud et le Sénégal** établissent un lien entre le soutien financier et des objectifs clairs et approuvés au plan politique en matière de transition climatique et énergétique. L'objectif du partenariat est d'appuyer les trajectoires définies par ces pays eux-mêmes alors qu'ils s'écartent de la production et de la consommation d'énergies fossiles et gèrent les conséquences sociales au niveau local que cela génère. Pour le Sénégal, la contribution financière de l'UE s'élève à 340 millions d'euros, tandis qu'en Afrique du Sud, l'UE soutient le JETP à hauteur de 113 millions d'euros sous forme de subventions et d'1 milliard d'euros sous forme de prêts concessionnels.

21. L'Afrique et l'Europe restent des partenaires clés en ce qui concerne la **sécurité énergétique** de l'Europe, tout en réduisant simultanément les émissions de gaz à effet de serre des chaînes de valeur des combustibles fossiles, notamment en luttant contre le torchage du gaz et les émissions de CO2 et de méthane. La majorité des pays africains, y compris les principaux producteurs de pétrole et de gaz en Afrique, tels que le Nigeria et l'Angola, participent à l'Engagement mondial concernant le méthane (Global Methane Pledge) auquel l'UE reste l'un des principaux contributeurs.
22. L'interconnexion entre nos deux continents est la clé de la sécurité énergétique de l'Afrique et de l'Europe. En Afrique du Nord, le projet **ELMED** de transport d'électricité par interconnexion vise, par exemple, à soutenir la construction d'une première interconnexion entre l'Italie et la Tunisie au moyen d'un câble électrique sous-marin à haute tension. Il s'agit de l'Equipe Europe en action, avec un cofinancement par la BEI (avec un prêt de 45 millions d'euros), la BERD, la banque allemande KfW et la Banque mondiale, et des subventions de l'UE (308 millions d'euros au titre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe, ainsi qu'un soutien supplémentaire par l'intermédiaire de la plateforme d'investissement de l'UE pour le voisinage).
23. En outre, le **projet GREGY**, une interconnexion électrique à haute tension entre l'Égypte et la Grèce, est actuellement à l'étude (en termes de viabilité technique, financière et économique). Il vise à relier les systèmes électriques des deux pays et à favoriser la transition écologique et énergétique. Si GREGY devait être mis en œuvre, il constituerait (avec ELMED) un renforcement essentiel de l'intégration des infrastructures électriques méditerranéennes (et euro-africaines), améliorant à la fois la durabilité et la sécurité énergétique.
24. L'UE a également soutenu le développement des **réseaux électriques égyptiens** afin de mieux intégrer les énergies renouvelables dans le bouquet énergétique. En effet, rien qu'en 2023, l'UE a approuvé deux grandes opérations de financement mixte en collaboration avec la société égyptienne de transport d'électricité portant sur la stabilité du réseau. La première s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Nexus on Water Food Energy » menée par la BERD et la deuxième cible la modernisation du centre régional de contrôle d'Alexandrie, conjointement avec l'Agence française de développement (AFD). Les deux opérations de financement mixte sont en attente d'autorisation par le comité de la dette égyptienne.
25. L'UE apporte également son appui aux pays africains sur des sujets relatifs à la **technologie du climat** à travers le mécanisme technologique de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). L'UE soutient ainsi des projets d'assistance technique au Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République démocratique du Congo, Guinée, Kenya, Mali, Mozambique, Nigeria, Soudan, Togo et Zimbabwe.

Initiative de l'Équipe Europe sur l'économie verte au Nigeria

L'IEE, conjointement avec l'Autriche, le Danemark, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, en faveur d'une économie verte au Nigeria, mobilise près de 1,5 milliards d'euros pour promouvoir une transition écologique et numérique vers un développement numérique à faible intensité de carbone, efficace dans l'utilisation des ressources.

Concrètement, les contributions via l'approche Équipe Europe se montent déjà à :

- 37 millions d'euros pour soutenir l'accès à des énergies fiables et renouvelables au Nigeria à des fins publiques et privées.
- 20 millions d'euros au titre de la facilité d'investissement Nexus, afin de financer des projets concernant l'agro-industrie/les énergies renouvelables/l'économie circulaire.
- un prêt de 20 millions d'euros approuvé en 2022 par la BEI pour étendre l'électrification rurale en Afrique de l'Ouest, qui devrait financer au moins 150 mini-réseaux solaires.

Environnement, biodiversité, eau et océans

26. L'UE et la Belgique, l'Allemagne, la France, l'Allemagne et la Suède ont uni leurs forces avec 46 pays d'Afrique dans le cadre de l'**initiative NaturAfrica**, dont le principal objectif est de promouvoir la conservation de la biodiversité et le développement socio-économique, tout en améliorant l'adaptation au changement climatique et la gestion durable des paysages, en stimulant les possibilités d'emploi, la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique. L'UE a déjà engagé 1,4 milliard d'euros en faveur de cette initiative. NaturAfrica couvre 50 paysages transfrontaliers et nationaux en Afrique, pour un total de plus de 3 millions de kilomètres carrés, une zone qui abrite environ 65 millions d'habitants. L'initiative combine de multiples actions aux niveaux national et régional (pour les paysages transfrontières) visant à protéger les zones à haute valeur de conservation (forêts, zones humides, côtes, prairies, lacs, etc.), à soutenir la gestion inclusive des ressources naturelles et à renforcer l'écotourisme, les énergies renouvelables et les chaînes de valeur du-

rables (agriculture, sylviculture, élevage, pêche, produits forestiers non ligneux et industries circulaires).

27. L'UE est également déterminée à soutenir la protection, la restauration, la gestion durable et l'utilisation des forêts africaines. En novembre 2022, lors de la COP 27, l'UE a lancé **des partenariats forestiers** avec la République du Congo, l'Ouganda et la Zambie, visant à inverser la déforestation dans les pays soutenus et, ainsi, à renforcer la protection du climat et de la biodiversité.

28. Le **sommet « One Forest »**, organisé conjointement par la France et le Gabon en mars 2023, et le sommet des trois Bassins, organisé par la République du Congo à Brazzaville en octobre 2023, ont mis en évidence l'engagement des deux continents en faveur de la promotion de la sylviculture durable et de la préservation de la biodiversité.

29. Dans le cadre de l'**initiative « Grande muraille verte » (GGW) menée par l'Afrique**, le programme de remaniement de l'Afrique au niveau régional (avec une contribution de l'UE de 21 millions d'euros) a rétabli près de

1 millions d'hectares de terres et a doté 500 000 ménages de techniques de gestion et de restauration durables des terres dans huit pays africains. En outre, le programme « Knowledge for Great Green Wall Action » (13 millions d'euros) a été lancé en novembre 2023 et soutient l'environnement institutionnel et celui des parties prenantes du GGW.

30. Une autre priorité du partenariat Afrique-UE est la coopération en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous d'ici à 2030. L'initiative

« **Gestion transfrontalière de l'eau en Afrique** », lancée en marge de la conférence des Nations unies sur l'eau qui s'est tenue à New York en mars 2023, garantit la sécurité de l'eau, réduit les effets du changement climatique et ne laisse personne de côté, comme indiqué en particulier dans l'Agenda 2063 de l'UA. Cette initiative, qui implique la Belgique, la République tchèque, le Danemark, la France, l'Allemagne, la Slovaquie et la Suède, devrait mobiliser plus de 400 millions d'euros d'ici 2027.

Parc national des Virunga en République démocratique du Congo

Grâce à une approche innovante et centrée sur les personnes, l'UE soutient la transformation des Virunga, le plus ancien parc national africain, en un moteur de l'économie verte, offrant des alternatives à « l'économie de la violence » locale grâce à des activités de conservation, à la relance du tourisme et au développement des énergies renouvelables et des chaînes de valeur durables. Depuis 2022, 34,3 millions d'euros ont été engagés par l'UE, ce qui porte le montant total engagé depuis le début de l'appui en 1988 à 176 millions d'euros.

Le soutien de l'UE à l'Alliance des Virunga — qui réunit les pouvoirs publics du Nord-Kivu, la société civile et le secteur privé — est développé dans le cadre d'une approche Équipe Europe, en étroite coopération avec la Belgique, la Suède, la Finlande et le Danemark.

Il en résulte pour le parc national des Virunga une amélioration de la situation écologique, avec une population de 350 gorilles (à partir de 80) et le retour de 700 éléphants d'Ouganda. Après des décennies de conflit, le secteur du tourisme a été relancé dans l'est de la République démocratique du Congo, et les Virunga sont restés la première destination touristique du pays malgré les défis à relever. Le soutien de l'UE a également bénéficié au développement de chaînes de valeur de l'économie verte, en mettant l'accent sur la transformation locale, la création de valeur ajoutée et la traçabilité. Cela a permis la création d'une usine de chocolat « Bean to Bar », le développement de la marque « Virunga Origins » ainsi que la production de savon à partir de plantations locales de palmiers à huile, fournissant une population de 5 millions d'habitants dans l'est de la République démocratique du Congo. Les investissements actuels sont axés sur le soutien à la production locale de blé et sa valorisation par la meunerie et les boulangeries industrielles, contribuant ainsi à améliorer la sécurité alimentaire dans la région. L'Alliance Virunga étudie les moyens de tirer parti de la réhabilitation de la route nationale no 4, d'accroître les capacités de transport le long de ce corridor, d'améliorer les ventes depuis le Nord-Kivu et de reconnecter la région à la zone métropolitaine de Kinshasa.

31. Le **Fonds d'accélération de l'accès à l'eau** (BEI en soutien aux petites et moyennes entreprises (PME)) actives dans le secteur de l'eau par l'intermédiaire d'un fonds de capital-investissement, 10 millions d'euros), lancé en 2023, vise à faciliter les investissements dans les entreprises qui travaillent tout au long de la chaîne de valeur de l'eau afin de permettre et d'accélérer l'accès à une eau potable sûre et abordable dans les pays en développement, qui touche plus de 1 million de personnes, en particulier en Afrique.
32. En Afrique du Nord, le **Partenariat bleu méditerranéen** sur le financement bleu durable a été lancé le 8 novembre 2022 en marge de la COP 27 avec l'Union pour la Méditerranée, la BEI, la KfW et la BERD, avec la participation financière de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), de l'AFD, de l'Espagne, de l'Allemagne et de l'UE. Il vise à encourager les investissements dans l'économie bleue durable, y compris l'aquaculture durable, la résilience côtière et l'économie circulaire, en attirant des financements des secteurs public et privé.
33. En 2023, l'UE et la CUA ont créé le **Groupe stratégique Afrique-Europe sur la gouvernance des océans**, qui vise à renforcer la coopération en matière de gouvernance des océans, y compris l'économie bleue. Le rapport final du Groupe a été publié en octobre 2024. Il inclut des recommandations spécifiques pour la poursuite de cette coopération autour de trois sujets principaux : la gouvernance, le partage de capacités, et le financement et les investissements.
34. L'UE a alloué 170 millions d'euros à 4 **programmes régionaux africains pour les océans** (Afrique de l'ouest, Afrique centrale, Courant de Benguela et Océan indien occidental) pour la période 2021-2027. Leur objectif est d'améliorer la gouvernance des océans, y compris la tolérance zéro contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, d'appuyer les traités et accords internationaux en vigueur tels que le Traité sur la haute mer, et de soutenir une économie bleue inclusive et durable, et la conservation de l'environnement marin.
35. En Tanzanie, l'IEE **Economie bleue** qui rassemble la Finlande, la France, l'Allemagne l'Irlande, les Pays-Bas, la Suède et la BEI, l'AFD et la KfW (110 millions d'euros), soutient des écosystèmes côtiers résilients au regard du changement climatique, et des pratiques commerciales durables dans les pêcheries de petite taille qui contribuent à la création d'emploi et à la protection de l'environnement.

Systemes agroalimentaires :

36. Des progrès ont été accomplis en matière de productivité et de production agricoles sur l'ensemble du continent africain, reconnaissant qu'il s'agit d'un moteur essentiel de la transformation socio-économique. L'UA a considéré l'agriculture et les chaînes de valeur qui y sont liées, comme des canaux essentiels pour stimuler la mobilisation des ressources nationales, l'objectif étant non seulement de permettre à l'Afrique de se nourrir, mais aussi de positionner le continent en tant qu'exportateur net de denrées alimentaires. Grâce aux initiatives de l'UA dans le cadre du **programme global de développement agricole pour l'Afrique (PDDAA) et des sept engagements de Malabo**, le continent progresse vers ses objectifs de doubler la productivité totale des facteurs agricoles, de tripler les échanges intra-africains de produits et de services agricoles, de mettre fin à la faim, de réduire d'au moins 50 % les pertes après récolte, d'augmenter les dépenses publiques consacrées à l'agriculture et de parvenir à une croissance annuelle du secteur agricole d'au moins 6 %.
37. Lors de la trente-septième session ordinaire de l'Assemblée de l'UA en février 2024, tout en reconnaissant les

réalisations du PDDAA, les chefs d'État et de gouvernement de l'UA se sont déclarés préoccupés par le fait que le continent n'était pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs du PDDAA d'ici à 2025. Malgré les progrès accomplis, les ambitions fixées par les programmes de Maputo et Malabo ne sont toujours pas respectées. Les États membres de l'UA ont appelé à l'élaboration d'un programme post-Malabo pour aborder les systèmes alimentaires durables et les questions émergentes et ont décidé d'organiser un sommet extraordinaire en 2025 à Kampala, en Ouganda, afin d'examiner le programme post-Malabo du PDDAA.

38. En juin 2022, une **stratégie globale de réponse de l'Équipe Europe à l'insécurité alimentaire** a été adoptée, articulée autour de quatre piliers : solidarité, production, commerce et multilatéralisme. Il s'agit notamment du plan d'action relatif aux corridors de solidarité lancé en mai 2022, qui, jusqu'en avril 2024, a permis l'exportation de 70 millions de tonnes de céréales, d'oléagineux et de produits connexes de l'Ukraine vers le reste du monde, en particulier vers l'Afrique.
39. L'UE a également engagé 4,5 milliards d'euros de subventions pour des actions de sécurité alimentaire en Afrique entre 2021 et 2024. La coopération avec les partenaires d'Afrique du Nord les plus touchés se poursuit dans le cadre de la facilité de l'UE pour l'alimentation et la résilience, au moyen de laquelle des actions sur mesure d'un montant total de 225 millions d'euros sont déployées dans ces pays fortement tributaires des importations de denrées alimentaires.
40. En outre, la coopération entre l'UE et l'Afrique en matière de systèmes agroalimentaires s'est intensifiée, l'accent étant mis sur la **production agricole durable, le développement de la chaîne de valeur et des systèmes alimentaires résilients**, capables de mieux résister aux chocs extérieurs, par exemple grâce à la mobilisation par l'UE d'un montant supplémentaire de 300 millions d'euros en 2022. Les deux continents ont intensifié leur coopération en matière d'agroécologie par la recherche, l'innovation pratique et le renforcement des capacités. Du côté de l'UE, plusieurs programmes de soutien à la recherche et à l'innovation pour la période 2023-2025 sont en cours d'élaboration avec des partenaires africains. Il s'agit notamment de DeSIRA+ (Development Smart Innovation through Research in Agriculture) pour les innovations agroécologiques en Afrique.
41. L'UE continue d'aider les pays partenaires d'Afrique à atteindre les objectifs mondiaux en matière de nutrition et à mettre un terme à la malnutrition. Au cours de la période 2022-2023, l'aide au développement de l'UE en faveur de l'Afrique avec un objectif nutritionnel s'élevait à 1,18 milliard d'euros, ce qui représente 60 % du montant que l'UE consacre à la nutrition dans le monde.
42. Des travaux supplémentaires sont en cours sur des **chaînes de valeur agricoles** spécifiques. À la suite du dialogue multipartite de 2022 sur la durabilité des chaînes d'approvisionnement en cacao, l'UE, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Cameroun ont réaffirmé leur plein engagement à renforcer la durabilité du commerce de cacao en établissant une « alliance pour un cacao durable » et en approuvant une feuille de route d'actions qui est désormais soutenue par des engagements importants au titre d'IEE, notamment le programme de 25 millions d'euros intitulé « Soutien de l'UE au cacao durable », et une IEE ambitieuse sur le cacao en Côte d'Ivoire (voir encadré) et l'inclusion de la chaîne de valeur du cacao dans l'initiative « relance intelligente, verte et numérique » au Ghana (avec la République tchèque, le Danemark, la France, l'Allemagne, la Hongrie, les Pays-Bas et l'Espagne).

Initiative de l'Équipe Europe sur le cacao durable en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a pour ambition de contribuer à la durabilité de l'ensemble de la chaîne de valeur du cacao en réduisant la déforestation et le travail des enfants ainsi qu'en luttant contre la pauvreté des petits agriculteurs. En 2022, elle a établi une stratégie nationale définissant un cadre d'action pour atteindre cet objectif d'ici à 2030. Grâce à l'IEEI « Cacao durable en Côte d'Ivoire », d'un montant de 326 millions d'euros, l'UE avec la Belgique, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas soutiennent la Côte d'Ivoire dans la transformation de la chaîne de valeur du cacao afin de la rendre durable sur les plans économique, social et environnemental. L'IEE répond aux défis tout au long de la chaîne de valeur du cacao en mettant l'accent sur (1) la dimension économique (producteurs de revenus, chaîne de valeur, infrastructures, gestion de la production, normalisation) ; (2) la dimension sociale (travail des enfants, services sociaux de base, protection sociale, droit du travail) ; et (3) la dimension environnementale (forêts, biodiversité, gestion des terres).

43. Lors de la COP 28 en 2023, l'UE, avec l'Allemagne, les Pays-Bas et la France, ont lancé une **IEE globale sur les chaînes de valeur « zéro déforestation »**, dotée d'une enveloppe actuelle de 80 millions d'euros pour aider les pays partenaires à réaliser une transition inclusive vers des chaînes de valeur légales et « zéro déforestation » pour les produits de base agricoles pertinents, contribuant ainsi aux engagements contenus dans la Déclaration des Leaders de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres adoptée lors de la COP 26.
44. Un autre exemple est le soutien de la BEI (avec un prêt de 150 millions d'euros) au Nigeria pour le « **Projet d'accès rural au marketing agricole** », en collaboration avec la Banque mondiale et l'AFD. L'objectif général du projet est de créer des emplois, d'améliorer la compétitivité des chaînes de valeur des produits de base et d'accroître les revenus des acteurs de la chaîne de valeur des produits de base grâce à l'amélioration des infrastructures routières rurales et des systèmes de transformation et de commercialisation de l'agriculture, ce qui permettra de réduire la pauvreté et de lutter contre l'un des principaux moteurs de la migration.
45. Lors de la 5^e conférence ministérielle UE-UA sur l'agriculture (30 juin 2023 à Rome, Italie), la Commission européenne et la CUA sont convenues de mettre en place **une task-force conjointe UE-UA afin de recenser les défis à court et à long termes liés à l'accès aux engrais** et de proposer des solutions.
46. Le **sommet africain sur les engrais et la santé des sols** de mai 2024 s'est tenu à un moment critique marqué par la baisse de la consommation d'engrais en Afrique à la suite de la crise des engrais de 2022, la faible productivité des agriculteurs, la dépendance persistante à l'expansion des terres cultivées pour accroître la production agricole alors que la production locale d'engrais minéraux augmentait de manière significative.
47. Des progrès significatifs ont été accomplis dans la gestion des engrais et de la santé des sols sur l'ensemble du continent africain. Le sommet africain sur les engrais et la santé des sols s'est achevé par l'adoption du **plan d'action pour la santé des engrais et des sols et du cadre de l'initiative en faveur des sols pour l'Afrique**. Ces principaux documents d'orientation visent à orienter les partenariats et les investissements multipartites avec pour objectif de faire progresser les politiques, le

financement, la recherche et le développement, l'expansion du marché et le renforcement des capacités en matière d'utilisation des engrais et de gestion durable de la santé des sols. L'approbation de ces cadres constitue une étape essentielle pour faire en sorte que l'Afrique puisse relever ses défis en matière de productivité agricole en améliorant la santé des sols et en garantissant la disponibilité des engrais.

48. Ces efforts sont essentiels pour améliorer la sécurité alimentaire du continent et pour contribuer aux objectifs plus généraux du PDDAA et de l'Agenda 2063. Les cadres soulignent également l'importance d'une action coordonnée entre les gouvernements, les acteurs du secteur privé, les instituts de recherche et les partenaires du développement pour parvenir à un développement agricole durable.

49. Plus précisément, la déclaration du sommet africain sur les engrais et la santé des sols comprenait divers engagements, notamment le triplement de la production intérieure et de la distribution d'engrais organiques et inorganiques certifiés de qualité d'ici à 2034 afin d'améliorer l'accès et le caractère abordable pour les petits exploitants agricoles. Elle s'est également engagée à mettre à la disposition d'au moins 70 % des petits exploitants agricoles du continent, d'ici à 2034, des recommandations agronomiques ciblées pour des cultures, des sols et des conditions climatiques spécifiques, afin de garantir une utilisation plus efficace et durable des engrais. Elle s'est également engagée à inverser la dégradation des terres et à restaurer la santé des sols sur au moins 30 % des sols dégradés d'ici à 2034. Dans le même ordre d'idées, la déclaration contenait également des engagements visant à garantir qu'au moins 70 % des petits exploitants agricoles ont accès à des services d'extension de qualité et à des services de conseil en matière de santé des engrais et des sols à partir de systèmes d'extension publics et privés, et à renforcer les

systèmes de livraison du dernier kilomètre en soutenant les concessionnaires agricoles et les PME.

50. La déclaration s'est engagée à rendre pleinement opérationnel le mécanisme africain de financement des engrais afin d'améliorer la production, l'acquisition et la distribution d'engrais organiques et inorganiques, et les interventions dans le domaine de la santé des sols. La déclaration invitait en outre la CUA et AUDA-NEPAD à mettre en œuvre les activités qui en découlent avec le soutien des partenaires du développement, du secteur privé et des institutions financières continentales et internationales. L'UE a participé au sommet en adhérant à une déclaration des partenaires du développement exprimant son intérêt à coopérer avec l'UA sur la gestion durable des sols et les engrais.

Adaptation au changement climatique et réduction des risques de catastrophe

51. En septembre 2023, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a participé au premier sommet africain sur le climat, organisé par le Kenya et par l'UA, et a réaffirmé le soutien de l'UE à l'ambition de l'Afrique de se positionner comme le continent apportant des solutions à la crise climatique mondiale.

52. L'UE et l'UA reconnaissent l'importance de mettre en place des capacités suffisantes pour se préparer aux catastrophes et au changement climatique dans les pays africains, les financer et y répondre. **L'IEE sur l'adaptation au changement climatique et la résilience en Afrique** » a été lancée lors de la COP 27 en novembre 2022 afin de renforcer la capacité d'adaptation et la résilience des populations les plus vulnérables d'Afrique face aux risques climatiques et naturels, y compris dans les pays d'Afrique du Nord (la Méditerranée étant la deuxième région du monde la plus touchée par le changement climatique). L'IEE vise à porter le

soutien et le dialogue entre l'UE avec la CUA et les autres partenaires africains à un nouveau niveau en réunissant les programmes existants et nouveaux de l'UE et du Danemark, de la France, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la République tchèque, de la Suède et de l'Espagne, pour un montant total de plus de 1 milliard d'euros. Elle continuera à promouvoir les mécanismes de financement et d'assurance des risques climatiques et de catastrophe afin de protéger les populations vulnérables contre les risques résiduels.

53. En ce qui concerne l'accès au financement de l'adaptation au changement climatique, l'IEE comprend une contribution de l'UE de 100 millions d'euros au Fonds pour l'adaptation, dont 80 millions d'euros réservés à l'Afrique. En outre, dans le cadre de l'engagement de 60 millions d'euros pour les pertes et dommages annoncé lors de la COP 27, l'UE a décidé de contribuer au bouclier mondial contre les risques climatiques (30 millions d'euros) et à la capacité de risque africaine (10 millions d'euros).
54. Les acteurs locaux font également partie de la coopération entre les deux continents dans le domaine de l'action pour le climat. La **Convention des maires pour le climat et l'énergie en Afrique subsaharienne (CoM SSA)** et la **Convention des maires pour la Méditerranée (CdM Med)** bénéficient du soutien de l'UE (avec un engagement supplémentaire de 20 millions d'euros en 2023), de la France, de l'Espagne et de l'Allemagne. CoM SSA rassemble 379 villes signataires dans le but d'aider les gouvernements locaux à passer de la planification à la mise en œuvre, en mettant l'accent sur le déblocage du financement de la lutte contre le changement climatique au niveau local.
55. Par son **plan d'adaptation au changement climatique**, la BEI soutient les centres de crise pour les déplacements de population en Afrique et dans le monde entier. Pour les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement, la Banque est prête à prolonger le financement jusqu'à concurrence de 100 % du coût des projets d'adaptation au changement climatique. Par exemple, la Banque collabore avec les banques locales de Côte d'Ivoire, du Sénégal et de Zambie, ainsi que dans le cadre d'un partenariat avec le Fonds international de développement agricole, pour financer les petits exploitants agricoles qui adoptent des pratiques résilientes au changement climatique. Un prêt de 150 millions d'euros au Nigeria renforcera également l'adaptation au changement climatique et la résilience des chaînes de valeur agricoles, par exemple en modernisant les routes rurales et les centres agrologistiques.
56. L'UE appuie également la recherche pour améliorer les services climatiques, les systèmes d'alerte précoce et l'adaptation au changement climatique à travers l'initiative **Services climatiques pour l'Afrique**. Cette initiative a déjà financé trois projets (2020-2024) pour améliorer la résilience au changement climatique grâce à l'amélioration des capacités et à un financement durable dans la région de la Corne de l'Afrique.
57. À la suite de la déclaration de Nairobi des dirigeants africains sur le changement climatique et de l'appel à l'action, les dirigeants africains ont souligné la nécessité d'une approche globale pour renforcer la participation de l'Afrique aux **marchés mondiaux du carbone**. En février 2024, l'Assemblée de l'UA a chargé AUDA-NEPAD de jouer un rôle moteur dans l'élaboration d'une norme du marché du carbone pour l'Afrique, étape cruciale vers la création d'un cadre structuré pour l'engagement de l'Afrique sur les marchés du carbone.
58. En réponse, AUDA-NEPAD a élaboré un **rapport complet sur l'état des marchés du carbone en Afrique**, qui décrit les efforts déployés dans différentes régions et différents pays pour mettre en place un mécanisme structuré et solide de compensation des

émissions de carbone. Le rapport re-
cense également les meilleures pra-
tiques et les enseignements tirés et
propose un cadre qui garantit que les
communautés africaines bénéficient di-
rectement des initiatives de compensa-
tion des émissions de carbone. Ce
cadre est adapté aux besoins et défis
spécifiques auxquels sont confrontées
les nations africaines pour naviguer sur
le marché mondial du carbone.

59. En outre, pour rendre opérationnelle la
norme africaine du marché du carbone,
AUDA-NEPAD travaille en partenariat
avec la **Fondation Afrique-Europe
(AEF)** pour aider les pays et institutions
africains à mettre en place un méca-
nisme d'échange de quotas d'émission
de carbone crédible, transparent et du-
rable. Cette collaboration s'étend éga-
lement à des initiatives conjointes telles
que « The Missing Connection : Déblo-
quer le financement des infrastructures

durables », qui vise à aligner les priori-
tés africaines en matière d'infrastruc-
tures sur le paquet d'investissement
Afrique-Europe « Global Gateway »,
stimulant ainsi les investissements du-
rables en Afrique.

60. Concernant le développement du mar-
ché du carbone, la Commission euro-
péenne a présenté en février 2024 une
recommandation pour un objectif cli-
matique pour l'ensemble de l'UE à l'ho-
rizon 2040. Cette proposition annonçait
également la création d'un nouveau
groupe de travail pour les marchés in-
ternationaux du carbone, afin de pou-
voir offrir l'expertise européenne pour
une approche globale de la tarification
du carbone et soutenir des instruments
locaux pour cette tarification. L'objectif
est de faire avancer une transition du-
rable qui inclue une coopération ciblée
avec les pays africains intéressés.

Initiative de l'Équipe Europe « Pacte vert pour la Somalie »

Grâce à cette initiative, d'un montant de 346,4 millions d'euros, l'UE, l'Allemagne, le Danemark, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède et la BEI aident la Somalie à améliorer l'accès à une énergie abordable, propre et fiable et à renforcer une économie résiliente au changement climatique grâce à des mesures d'adaptation au changement climatique et à l'adoption de pratiques intelligentes sur le plan climatique. L'IEE devrait restaurer 108 canaux (315 km) dans l'État du Sud-Ouest et l'Hirshabelle, afin d'améliorer l'irrigation pour l'agriculture et le détournement des eaux d'inondation. 5.284 petits exploitants agricoles bénéficieront de la réhabilitation des canaux, dont une zone de chalandise de 16,000 ha de terres agricoles. Cela devrait entraîner une augmentation de la production et de la durabilité des chaînes de valeur de l'agriculture, de la pêche et du bétail, une capacité accrue des agriculteurs à faire face aux chocs en augmentant la résilience des chaînes de valeur grâce à des infrastructures fonctionnelles et durables, et une productivité accrue de systèmes agroalimentaires durables et sensibles à la nutrition.

Accélérer la transition numérique

Numérique :

61. La coopération s'est accélérée dans
les domaines de la connectivité, de la
gouvernance des données, de la cy-
bersécurité, de l'entrepreneuriat numé-

rique et de l'innovation. Le développe-
ment **d'infrastructures numériques
essentiels**, telles que le câble sous-
marin Medusa, contribue à renforcer la
coopération euro-africaine en matière

de connectivité et de transition numérique et constitue la principale priorité. Le câble sous-marin Medusa en cours de développement sera le câble sous-marin à fibre optique le plus long de la Méditerranée, d'une longueur de 7100 km, reliant six États membres de l'UE (Chypre, France, Italie, Malte, Portugal et Espagne) à quatre pays d'Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Maroc et Tunisie). Le coût total du projet est estimé à 342 millions d'euros. Mis en œuvre par le secteur privé et bénéficiant d'une subvention de l'UE de 40 millions d'euros, il se traduira par une amélioration significative de l'interconnexion des centres de recherche et d'enseignement des pays d'Afrique du Nord. Le projet devrait stimuler l'innovation et la recherche dans la région, avec environ 500 universités, instituts d'enseignement et centres de recherche et environ 4,5 millions d'étudiants bénéficiant d'une connectivité accrue.

62. Lors du forum « Global Gateway » en octobre 2023, l'UE et Finnfund ont signé le programme « **Africa Connected** », un accord de garantie d'un montant maximal de 100 millions d'euros au titre du Fonds européen pour le développement durable plus (FEDD+) visant à mobiliser plus de 1 milliard d'euros d'investissements durables en faveur des infrastructures numériques et des plateformes de services numériques en Afrique, en mettant l'accent sur les PMA et les pays dans des contextes fragiles, ainsi que sur la promotion de l'égalité entre hommes et femmes.

63. En collaboration avec la Société belge d'investissement pour les pays en développement et la Banque autrichienne de développement, la BEI soutient un projet de construction (23 millions d'euros) de plus de 650 nouveaux sites mobiles en Ouganda, dont la moitié dans les zones rurales qui ne disposent actuellement d'aucun service mobile, principalement alimentés par des panneaux solaires.

64. La **gouvernance des données** en Afrique est un projet de 60 millions

d'euros cofinancé par l'UE (contribution de 30 millions d'euros) et la Belgique, l'Allemagne, l'Estonie, la Finlande et la France, qui soutient l'élaboration, par l'UA, de cadres d'action en matière de données fondés sur le cadre d'action de l'UA et une facilité d'investissement numérique afin de promouvoir les investissements conjoints dans des infrastructures de données vertes et sûres en Afrique.

65. Dans le cadre du projet **AfricaConnect** financé par l'UE, la coopération entre l'UE et les réseaux régionaux et nationaux africains de recherche et d'éducation est intensifiée pour la fourniture de réseaux de connectivité numérique à haut débit, de services en ligne et d'infrastructures de données au profit des communautés de la recherche et de l'éducation en Afrique. Le projet a réussi à connecter plus de 1 900 institutions en Afrique avec plus de 5 millions d'utilisateurs finaux. Grâce à AfricaConnect, 23 des 38 réseaux nationaux de recherche et d'enseignement africains ont été connectés à leur réseau régional, et un service d'itinérance gratuit pour la recherche et l'éducation (eduroam) est désormais disponible pour 284 institutions africaines.

66. Parmi les priorités de la coopération figurent également le soutien stratégique et réglementaire à la gouvernance électronique, à la cybersécurité, au commerce électronique et aux paiements électroniques dans le cadre du programme régional « **Safe Digital Boost for Africa** », avec une contribution de l'UE de 100 millions d'euros. Le programme a commencé à apporter un soutien global au commerce et à la numérisation des services publics en vue de la mise en place durable d'un marché unique numérique africain dans un environnement solide en matière de cybersécurité.

67. En ce qui concerne l'entrepreneuriat et l'innovation numériques, l'UE, ses États membres et les partenaires africains élaborent actuellement le pro-

gramme « **Africa-Europe Digital Innovation Bridge 2.0.** » mobilisant une contribution UE de 35 millions d'euros. Ce programme vise à soutenir le développement de l'entrepreneuriat et de l'innovation numériques africains grâce à la promotion d'une coopération des écosystèmes en Afrique, et avec l'UE.

68. Le **Digital for Development Hub (D4D Hub)** est une plateforme multipartite de coopération et de coordination, créée en 2020, visant à accroître les investissements et à favoriser une transformation numérique centrée sur

l'humain. Le hub rassemble 16 États membres de l'UE (Allemagne, Belgique, Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Slovénie, Suède), ainsi que le secteur privé, le monde universitaire et la société civile des pays partenaires. La plateforme D4D réunit chaque année des dialogues de haut niveau qui rassemblent les principaux acteurs des deux continents afin de partager leurs points de vue, de recenser les possibilités communes et, le cas échéant, d'aligner les priorités.

Initiative de l'Équipe Europe sur la numérisation centrée sur l'humain au Kenya

L'IEE sur la numérisation centrée sur l'humain, avec des contributions de l'UE et de ses États membres à hauteur de 435 millions d'euros pour 35 projets, vise à aider le Kenya à :

- Réduire le fossé numérique en améliorant la connectivité numérique pour les services sociaux, les gouvernements des comtés et d'autres institutions, y compris les écoles (en reliant 700 écoles supplémentaires à internet et en modernisant les infrastructures de 300 écoles au moyen de modèles de financement durables) et leur capacité à fournir des services d'éducation en ligne. Elle vise également à étendre la couverture et la capacité du réseau de télécommunications mobiles (3G et 4G) ainsi que du réseau « Fibre To The Building » afin de fournir des services fixes à haut débit aux PME et aux entreprises.
- Transformer l'économie numérique par l'enseignement et des formations techniques et professionnelles ciblés (EFTP) sur l'internet des objets, la robotique, l'ingénierie des données et de l'IA ; aider les organisations de l'écosystème numérique et de l'innovation à fournir des services à leurs communautés de startups et de PME, ainsi que des capacités de formation afin d'aider les PME à numériser. Mettre en place un service public en ligne aux niveaux national et local, doté de systèmes et de normes d'administration en ligne sûrs et ouverts, et mettre en œuvre de nouvelles législations et capacités institutionnelles pour améliorer la transparence, la responsabilité et l'accès à la justice.

Accélérer la croissance durable et la création d'emplois décents

Infrastructures et transports

69. **Le programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA)** est le principal programme de développement des infrastructures continentales et régionales de l'Afrique. Il comprend le « plan directeur » de l'Afrique pour les projets prioritaires régionaux dans les domaines des transports, de l'énergie, des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de projets transfrontières concernant l'eau. L'objectif général du PIDA est de faciliter une intégration régionale accrue en Afrique grâce à l'amélioration des infrastructures régionales et continentales.
70. Les travaux progressent pour soutenir le développement de projets sur les **12 corridors prioritaires** annoncés lors du 6^{ème} sommet UE-UA. Divers investissements ont été approuvés et signés, tels que la réhabilitation des routes au Tchad (contribution de l'UE : 35 millions d'euros) dans le cadre du corridor Libreville-Kribi-Douala-N'Djamena, la réhabilitation des routes en Guinée-Bissau (contribution de l'UE : 30,6 millions d'euros) et la mobilité urbaine à Dakar (contribution de l'UE : 27 millions d'euros) au titre du corridor Praia/Dakar-Abidjan, les transports durables à Nairobi (contribution de l'UE : 45 millions d'euros), les transports publics par voies navigables à Lagos (contribution de l'UE : 61 millions d'euros) dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos. L'UE travaille avec les pays partenaires africains et les institutions financières internationales (IFI) à une réserve d'environ 30 projets supplémentaires potentiels dans les 12 corridors prioritaires. Jusqu'à présent, les contributions de l'UE ont stimulé les investissements des IFI pour un montant d'environ 1,5 milliard d'euros. En outre, deux enveloppes de 315 millions d'euros pour les transports et la facilitation des échanges et 40 millions d'euros pour la gouvernance routière ont été approuvées et les premiers projets devraient être signés en 2024 (par exemple, en Tanzanie, le long du corridor de Dar-Djibouti).
71. En octobre 2023, lors du forum « Global Gateway », l'UE et les États-Unis ont signé, avec l'Angola, la République démocratique du Congo, la Zambie, la BAD et la Société financière africaine, un protocole d'accord sur la mise en œuvre du développement du **corridor de Lobito** ensemble avec multiples partenaires et dans de multiples secteurs (facilitation du commerce et du transit, énergie et climat, matières premières critiques et chaînes de valeur, éducation, compétences et création d'emplois, agriculture). L'UE a contribué au financement de l'étude de faisabilité à hauteur de 2 millions d'euros.
72. En ce qui concerne la **sécurité routière**, des études ont été lancées en 2022 dans le cadre d'Horizon Europe afin de mettre en œuvre une approche globale et sûre du système sur l'ensemble du continent africain. En outre, l'UE soutient le Fonds des Nations unies pour la sécurité routière (3 millions d'euros depuis 2022), qui cible de nombreux pays africains, et continue d'apporter son soutien à l'UA pour l'Observatoire africain de la sécurité routière. Sur le plan réglementaire, la **coopération institutionnelle dans le domaine de la gouvernance du transport routier** contribue à l'harmonisation régionale et, à terme, continentale de la législation et de la réglementation en matière de transport routier. Pour l'ensemble des douze corridors prioritaires, une attention particulière est également accordée à l'harmonisation des cadres réglementaires pour la facilitation des échanges et la mobilité.

Le programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA)

Des progrès significatifs ont été accomplis dans deux domaines clés de la **gestion des ressources en eau et du développement des infrastructures** dans le cadre du PIDA afin de promouvoir une gestion intégrée des ressources en eau, à savoir i) le développement d'infrastructures hydriques transfrontalières pour répondre à la demande croissante en eau et ii) le renforcement des institutions pour une coopération efficace en matière de ressources en eau partagées. Afin de renforcer la visibilité du portefeuille d'infrastructures hydrauliques et d'attirer des financements, les projets PIDA ont été présentés lors de divers événements de premier plan, notamment la 10^{ème} table ronde sur le financement de l'eau, le 6^{ème} sommet africain sur la résilience climatique, le 10^{ème} Forum mondial de l'eau et la Semaine des infrastructures 2024.

AUDA-NEPAD, avec le soutien de la Banque africaine de développement (BAD), continue de fournir une assistance technique à des projets prioritaires en proposant la préparation, l'élaboration de propositions et des mécanismes de préparation des projets. En outre, les partenariats avec les organisations de districts hydrographiques, tels que l'initiative pour le bassin du Nil, ont été renforcés. Cette collaboration a conduit à l'élaboration du plan d'investissement pour le bassin hydrographique du Nil, soutenu par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), renforçant encore la coopération régionale en matière de gestion des ressources en eau.

En outre, à l'appui du groupe de haut niveau sur l'eau et en collaboration avec le partenariat mondial pour l'eau, un plan d'action d'investissement a été lancé lors de la COP 28. Ce plan d'action vise à mobiliser 30 milliards de dollars par an d'ici à 2030 pour des initiatives dans le domaine de l'eau et de l'assainissement dans toute l'Afrique, soulignant l'engagement du continent à relever les défis liés à l'eau et à renforcer le développement durable des infrastructures dans le domaine de l'eau.

En ce qui concerne le **volet énergie du PIDA**, un certain nombre d'études ont été achevées et d'autres sont en cours: alors que l'étude de faisabilité Mwasaka-Mwanza (Tanzanie) est achevée, l'étude de faisabilité ZIZaBoNa (Zimbabwe, Zambie, Malawi et Mozambique) est en cours et l'étude de faisabilité de Luapula (République démocratique du Congo, Zambie) en est au stade de la passation de marchés ; l'étude sur l'interconnexion entre l'Égypte et le Soudan est en suspens, tandis que le projet hydroélectrique de Baynes (Namibie) est achevé; l'étude de faisabilité de l'interconnexion Angola — Namibie est en cours, tandis que l'étude de faisabilité du projet WAPP Solar est achevée.

Dans le secteur des TIC, une assistance technique est en cours pour les projets TIC dans le cadre du PIDA. Cinq projets prioritaires sont ciblés pour bénéficier de cette assistance technique. Les projets comprennent i) le point de présence sous-marin transfrontalier et le centre régional de pôles intelligents et de données, ii) le lien optique de Nairobi, iii) le développement des infrastructures de centres de données qui sous-tendent l'économie numérique, iv) le projet transsaharien sur le haut débit de fibres optiques entre le Nigeria, le Niger et l'Algérie, v) la construction du système de câbles sous-marins Amilcar Cabral. Aligné sur la stratégie de l'Union africaine en matière de changement climatique et de développement résilient (2022-2032), le PIDA a accompli des progrès dans l'intégration des initiatives en matière de changement climatique dans le programme « Corridors verts pour le commerce intra-africain », en partenariat avec la GIZ. En outre, un projet est en cours de préparation pour la modernisation du port Bell en Ouganda en un port vert de démonstration afin d'améliorer la connectivité via le lac Victoria.

73. En ce qui concerne **le transport maritime et les ports**, l'UE, la Belgique, la France et les Pays-Bas ont déjà mobilisé plus de 200 millions d'euros dans une approche Equipe Europe pour la remise à niveau du port de Cotonou, améliorer les services qu'il offre et sa connexion avec l'arrière-pays. Ceci inclut simplifier et moderniser les formalités douanières, investir dans la gouvernance et la compétitivité, et soutenir la construction d'un nouveau terminal de pêche.
74. Le **réseau intégré de trains à grande vitesse d'Afrique** vise à relier toutes les capitales et tous les centres commerciaux africains par l'intermédiaire d'un train africain à grande vitesse. Des études de délimitation ont été menées sur 13 liaisons ferroviaires clés, dont Dar-es-Salam-Kigali, Johannesburg-Windhoek et Nairobi-Kampala. Sur la base de ces études, deux projets ferroviaires régionaux à grande vitesse, Walvis Bay-Pretoria et Dar-es-Salam-Kigali, ont été approuvés par le comité technique spécialisé de l'UA en raison de leur viabilité financière et économique. En outre, une stratégie nationale de préparation a été élaborée pour évaluer la capacité des pays à mettre en œuvre ces projets, parallèlement à une stratégie pour soutenir les efforts de mobilisation.
75. Des progrès significatifs ont été accomplis en vue d'ouvrir pleinement le ciel africain à toutes les compagnies aériennes africaines, comme le prévoit le premier plan décennal de l'Agenda 2063 dans le cadre **du marché unique du transport aérien africain (SAATM)**, projet phare de l'UA. En 2023, l'Afrique avait obtenu les ratifications nécessaires à la mise en place du SAATM, plaçant le secteur de l'aviation en tant qu'acteur clé du renforcement du commerce et du tourisme intra-africains. En outre, la collaboration entre l'UE et les partenaires africains a renforcé le secteur de l'aviation. L'UE a soutenu le SAATM depuis 2021 avec un projet initial de 5 millions d'euros, ainsi que la sécurité aérienne en Afrique depuis 2019 avec 5 millions d'euros. En juin 2024, l'UE a approuvé un projet régional en matière d'aviation de 10 millions d'euros qui fusionne et remplace les deux projets précédents qui expirent fin 2024. Ce nouveau projet vise à promouvoir un marché de l'aviation sûr, durable et intégré, améliorer le respect des règles internationales en matière d'aviation, renforcer la capacité de transport aérien, et renforcer les échanges entre autorités du secteur dans l'UE et en Afrique. L'Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne (AESA) est en charge de la mise en œuvre de ce projet. Au titre d'un projet phare 'Global Gateway', l'UE fournit également un appui (4 millions d'euros) à 14 pays partenaires africains (Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Guinée équatoriale, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Afrique du Sud) pour la production et le déploiement potentiels de carburants d'aviation durables, au travers d'études de faisabilité réalisées par l'Autorité de l'aviation civile internationale, et d'initiatives de renforcement des capacités mises en œuvre par l'AESA, durant la période 2024-2027.
76. Au niveau national, plusieurs États membres de l'UA ont accompli des progrès. Par exemple, le **Togo** a réalisé la construction d'un nouveau terminal d'une capacité de 2,5 millions de passagers, un terminal de fret d'une capacité de 50 millions de tonnes et la modernisation d'une piste de 3,000 m. Ces évolutions ont stimulé le trafic de passagers et de marchandises, contribuant ainsi aux objectifs plus larges du SAATM.

Financement des infrastructures de transport par la Banque européenne d'investissement

Avec plus de 60 ans d'expérience en matière d'investissements en Afrique, la BEI reste une banque multilatérale de développement essentielle pour le financement des infrastructures de transport. Au cours de la période 2022-2023, la BEI a investi en Afrique près de 1 milliard d'euros dans les transports publics urbains durables, les routes et les infrastructures ferroviaires, mobilisant environ 2,5 milliards d'euros d'investissements au total, ce qui a des effets positifs sur le changement climatique, donnant accès aux marchés aux groupes les plus vulnérables tout en stimulant l'emploi tout au long de la chaîne d'approvisionnement. En outre, il y aura également des effets indirects sur la productivité et la compétitivité. La réduction de la congestion et des temps de trajet peut améliorer l'efficacité économique dans toute une série de secteurs économiques.

Renforcer l'intégration économique africaine et soutenir le développement du secteur privé

77. La **zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)** peut potentiellement remodeler l'avenir de l'Afrique en favorisant une croissance axée sur l'exportation, en créant des emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes, et en accélérant les programmes de transformation structurelle et d'intégration économique. La Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) prévoit une augmentation d'environ 33 % du commerce intra-Afrique grâce à la mise en œuvre de la ZLECAf. Des données empiriques indiquent que la mise en œuvre réussie de la ZLECAf change la donne pour favoriser le développement et la prospérité en Afrique, tout en améliorant sa résilience face aux crises et chocs futurs, conformément au programme africain 2063 et au programme des Nations Unies à l'horizon 2030.

78. Des progrès remarquables ont été enregistrés dans la mise en place et la mise en œuvre de la ZLECAf. Le nombre d'États parties est passé de 27 en mai 2019 à 47 en octobre 2023, et 27 pays ont élaboré des stratégies na-

tionales de mise en œuvre de la ZLECAf. Les États membres de l'UA se sont engagés à libéraliser substantiellement l'ensemble des échanges en éliminant les droits de douane sur 97 % des lignes tarifaires et en convenant d'environ 88 % des lignes tarifaires en ce qui concerne les règles d'origine, entre autres.

79. Parmi les étapes importantes figurent le lancement du manuel sur les règles d'origine de la ZLECAf (financé par l'UE à travers le programme Afrique conjoint de l'UE et de l'Organisation mondiale du commerce sur les règles d'origine), l'introduction de l'initiative de la ZLECAf sur le commerce guidé, avec la participation de 39 pays, et le lancement du système panafricain de paiement et de règlement. Il est tout aussi important que AUDA-NEPAD ait collaboré avec les parties prenantes concernées en vue de lancer le « Guide d'évaluation standard pour le développement industriel accéléré pour l'Afrique » et la ZLECAf, en marge du sommet de mi-année de l'UA qui s'est tenu à Accra en juillet 2024.

80. Les deux continents continuent de coopérer pour renforcer l'intégration économique africaine et mettre en place des cadres réglementaires solides pour l'intégration économique, l'investissement et le commerce afri-

cains. Ceci contribue également à promouvoir des conditions adéquates pour traiter des causes profondes de la migration.

81. L'UE a accru son soutien à la mise en œuvre de la ZLECAf, y compris de son protocole d'investissement, dans le cadre de son approche globale visant à soutenir l'intégration économique sur le continent, dans le cadre d'une IEE de 1,1 milliard d'euros jusqu'en 2027. Cette IEE comprend un instrument spécifique, **l'IEE facilité d'assistance technique pour la ZLECAf** de 29.5 millions d'euros destinée à accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf, opérationnelle depuis juin 2022. Elle est cofinancée par l'UE ainsi que par l'Allemagne, la France et la Suède.
82. L'approche globale comprend également le soutien à la capacité des partenaires africains de développer les échanges commerciaux et diversifier leur production dans le cadre de tous les accords commerciaux en vigueur, y compris les accords de partenariat économique de l'UE. L'aide cible les domaines clés de la facilitation de ces échanges : les droits de douane, les règles d'origine, les obstacles techniques au commerce, les infrastructures de qualité, le commerce des services, la concurrence, le commerce numérique, les droits de propriété intellectuelle et le commerce électronique.
83. L'approche de l'intégration économique est également envisagée en cohérence avec **les accords de l'UE innovants de facilitation des investissements durables**, dont le premier avec un partenaire africain a été conclu en novembre 2023 entre l'UE et l'Angola.
84. L'UE et l'UA ont également renforcé leur coopération en matière de **facilitation et d'attractivité des investissements**, notamment grâce aux progrès réalisés en 2023 et 2024 en vue d'établir une coopération trilatérale entre l'UE et les États membres de

l'UE, la CUA et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans la création de la plateforme virtuelle d'investissement pour l'Afrique (AfVIP) qui sera bientôt lancée. Cette dernière vise à catalyser des investissements plus durables dans les secteurs d'industrialisation prioritaires de l'Afrique et à améliorer la disponibilité et la fiabilité des données relatives aux investissements, afin de renforcer la confiance des investisseurs et de réduire la perception des risques liés aux investissements sur le continent.

85. Afin de mettre **le dialogue sectoriel en matière d'intégration économique, de commerce et d'investissement** au premier plan du partenariat UE-Afrique, outre la coopération technique en cours, l'UE et l'UA ont annoncé, lors de la dernière réunion de Commission à Commission (28 novembre 2022), la mise en place d'un **dialogue de haut niveau sur l'intégration économique régionale et le commerce**. Ce dialogue de haut-niveau a pour ambition de formuler des initiatives conjointes entre la Commission européenne et l'UA pour partager des expériences et leçons tirées sur l'intégration économique, avec une attention particulière portée sur le commerce et l'investissement comme instruments du développement durable.
86. La coopération en matière de développement de chaînes de valeur continentales et régionales résilientes, qui sous-tendent l'industrialisation et la diversification des échanges de l'Afrique, s'est également intensifiée depuis le 6^{ème} sommet UE-UA. L'objectif est d'accroître le commerce intra-africain, d'apporter une valeur ajoutée au niveau local, de créer des emplois et de favoriser la résilience tout en augmentant la part de l'Afrique dans l'économie mondiale. Comme présenté lors du sommet sur l'industrialisation de l'UA au Niger, en novembre 2022, l'UE et la CUA ont mis au point le recensement des chaînes de valeur à fort potentiel en partenariat avec le Centre du commerce international, à

savoir les produits pharmaceutiques, les chaînes de valeur agroalimentaires et l'automobile. Des projets et des actions pilotes sont en cours de définition pour développer ces chaînes de valeur régionales au moyen d'une approche globale qui intègre les politiques commerciales et industrielles, les emplois décents et les compétences, la durabilité environnementale et sociale et un engagement fort du secteur privé.

87. Une attention particulière est accordée aux **chaînes de valeur dans le secteur des matières premières critiques**. L'UE et les pays producteurs africains concluent des partenariats stratégiques dans le but de soutenir le développement des industries locales de transformation et de raffinage. L'UE et la Namibie ont signé un protocole d'accord en novembre 2022. Une feuille de route opérationnelle pour la mise en œuvre de ce protocole d'accord entre 2023 et 2025 a été approuvée et lancée lors du forum « Global Gateway » en octobre 2023, au cours duquel des protocoles d'accord similaires ont été signés avec la République démocratique du Congo et la Zambie. Un protocole d'accord a été signé avec le Rwanda début 2024.
88. De même, deux partenariats globaux ont été signés par l'UE en 2023 et 2024 avec la **Tunisie** et l'**Égypte** respectivement, dans le but d'intégrer davantage les intérêts stratégiques de l'UE concomitamment avec les intérêts propres des pays partenaires. Ces partenariats sont élaborés sous la forme d'instruments flexibles, conçus pour répondre à l'évolution de la situation, y compris les déséquilibres macroéconomiques et les risques d'instabilité. Le 16 juillet 2023, l'UE et la Tunisie ont signé un **protocole d'accord sur un partenariat stratégique et global**, couvrant cinq piliers de la coopération : 1) stabilité macroéconomique ; 2) économie et commerce ; 3) transition vers une énergie verte ; 4) contacts de personne à personne ; 5) migration et mobilité. En mars 2024, l'UE et l'Égypte ont signé la déclaration conjointe lançant un **partenariat stratégique et global**. L'UE vise à aider l'Égypte à faire face aux différentes crises auxquelles elle est confrontée, à protéger la prospérité et la stabilité partagées et à accompagner le développement socio-économique et les réformes macroéconomiques de l'Égypte. À cette fin, l'UE soutient l'Égypte au moyen d'une enveloppe financière de 7,4 milliards d'euros destinée à renforcer l'économie égyptienne et la coopération entre l'UE et l'Égypte, sous la forme de subventions, de prêts et de garanties, couvrant la période 2024-2027.
89. Le Maroc et l'UE ont signé un **Partenariat vert** en octobre 2022, le premier partenariat de ce genre signé avec un pays hors UE, avec pour objectif de mettre en place un dialogue sectoriel systématique dans le cadre d'un discours cohérent et holistique sur la transition verte. Soutenu par une IEE (Autriche, France, Pays-Bas, Pologne, Espagne et la BEI), ce partenariat permet de favoriser un engagement commun sur les objectifs et actions qui promeuvent les agendas de transition et croissance vertes.
90. En complément de la coopération en matière d'intégration économique et de commerce, l'UE et l'Afrique collaborent étroitement pour soutenir le développement d'un **secteur privé prospère en Afrique** en permettant aux entrepreneurs d'accéder au financement et au soutien technique dont ils ont besoin pour lancer et développer leurs entreprises. Cet aspect est au cœur de la mise en œuvre de l'IEE « Investir dans les jeunes entreprises en Afrique » (IYBA), opérationnelle depuis 2022, qui renforce les incubateurs et accélérateurs d'entreprises et accorde une attention particulière aux défis supplémentaires auxquels sont confrontées les femmes entrepreneurs. La mise en œuvre de IYBA progresse bien, couvrant des programmes d'un montant de 4,6 milliards d'euros : 2,7 milliards d'euros ont été versés par 11 États membres de l'UE (Belgique, Allemagne, France,

Luxembourg, Pays-Bas, Slovaquie, Finlande, Italie, Portugal, Espagne et Suède) et 1,9 milliards d'euros proviennent du budget de l'UE. La BEI, la BERD et les institutions européennes de financement du développement sont également associées à IYBA. Cette IEE est déjà déployée au Sénégal, au Nigeria, au Togo, au Kenya, aux Comores, au Bénin, au Cameroun et en Ouganda. Dans le même esprit, l'initiative Boost Africa, qui en est à sa deuxième phase (Boost Venture Africa), développée par la BEI et la BAD, vise à soutenir les jeunes entreprises au moyen de mécanismes de financement innovants, afin d'aider en particulier les jeunes entrepreneurs et les entrepreneurs locaux à développer leurs activités et à développer des solutions locales.

91. Dans le même ordre d'idées, une IEE régionale intitulée « **L'emploi grâce au commerce et aux investissements dans le voisinage sud** » a été lancée en mai 2022 afin de se saisir du défi de la création d'emplois décents, l'un des défis majeurs de la région compte tenu des taux élevés de chômage des jeunes, grâce au développement du secteur privé et à un développement économique inclusif. En particulier, cette IEE couvre des approches innovantes dans trois volets thématiques, à savoir le commerce et l'investissement, la formation et les compétences professionnelles et l'entrepreneuriat inclusif. Il s'agit d'un effort conjoint de 5 États membres de l'UE (Allemagne, Espagne, Italie, France, Suède), de leurs agences et institutions de financement du développement, ainsi que de la BEI et de la BERD, qui mobilise environ 100 programmes pour un montant de 3 milliards d'euros.

92. Il est également essentiel de soutenir **un environnement propice à la réussite du développement du secteur privé**. La BEI soutient l'accès au financement pour les PME. Au total, plus de 40 projets ont été signés en 2022/23, pour un financement total de plus de 2 milliards d'euros ; ils ont mobilisé

des investissements de près de 10 milliards d'euros. La BEI accorde une attention particulière au soutien aux groupes défavorisés et aux investissements tenant compte de la dimension de genre, avec 2023 opérations en faveur des femmes entrepreneurs, des jeunes et des agriculteurs en Tanzanie, en Mauritanie, au Mozambique, en Ouganda et au Nigeria. Sur les 2,57 milliards d'euros signés pour des opérations en 2023, environ 76 % ont ciblé les PMA et les États fragiles ou touchés par des conflits.

93. Une attention particulière est également accordée au **dialogue public-privé** entre les parties prenantes européennes et africaines grâce à l'organisation **de forums d'affaires**. Au niveau régional, ce dialogue se déroule dans le cadre du Forum d'affaires UE-Afrique (EABF), dont la 7^{ème} édition s'est tenue en février 2022 en marge du sommet UE-UA. Afin de stimuler, d'élargir et d'approfondir encore l'engagement des parties prenantes privées, une structure permanente de l'EABF a été créée avec le soutien de l'UE (15 millions d'euros) qui est opérationnelle depuis le début de l'année 2024. De plus, en 2023 et 2024, des forums d'affaires, organisés conjointement par l'UE et des acteurs locaux, ont eu lieu en Angola, au Botswana, Cameroun, Ghana, Kenya, Namibie, Nigeria, Mozambique, Rwanda, Tanzanie, en Ouganda et en Zambie. En 2023, ces forums ont mobilisé environ 5 000 participants représentant un vaste panel d'organisations privées et publiques d'Afrique et de l'UE. Les forums d'affaires comprennent un large éventail d'activités, telles que des tables rondes axées sur les secteurs prioritaires identifiés par le pays partenaire et l'UE, des réunions entre entreprises et entre entreprises et administrations et des cérémonies de signature. Les forums d'affaires ont engendré des résultats concrets tels que des accords signés, des lignes de crédit de la BEI ouvertes avec l'appui de subventions de l'UE et de garanties aux banques locales.

94. L'accent a été mis sur le développement du secteur privé et l'amélioration de l'environnement des entreprises sur la base de deux **conférences sur les investissements** qui ont eu lieu au mois de juin 2024 en Tunisie (du 12 au 13 juin) et en Égypte (du 28 au 29 juin). La conférence sur l'investissement en Tunisie a été l'occasion pour le pays de présenter son environnement propice aux investissements et son programme de réformes. Elle a également impliqué le lancement d'une IEE sur les investissements durables en Tunisie et la signature d'un protocole d'accord UE-Tunisie sur l'énergie, ainsi que le lancement de trois projets sur la connectivité du transport routier (avec la BEI), sur le soutien aux PME (avec la BEI et l'AFD) et sur les infrastructures énergétiques (avec la BEI, la Banque allemande d'investissement et

la BERD). La conférence égyptienne sur l'investissement a vu la participation d'environ 1 000 personnes originaires d'Égypte, des institutions de l'UE et des États membres, des IFI et des dirigeants d'entreprises européennes et égyptiennes. La conférence s'est concentrée sur la promotion de la transition énergétique, le soutien à la durabilité dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, la promotion de la transition numérique et le renforcement de l'employabilité et des compétences. La conférence sur l'investissement en Égypte a vu la signature de plusieurs accords d'investissement privés, ainsi qu'un protocole d'accord UE-Égypte pour le versement d'une première tranche de 1 milliard d'euros d'assistance macrofinancière.

Forum des entreprises UE-Nigeria

Le forum des entreprises UE-Nigeria s'est tenu à Abuja le 2 juillet 2024 et a réuni plus de 700 participants issus des secteurs public et privé, parmi lesquels les ministres nigériens chargés du budget et de la planification, de l'économie numérique, et de l'agriculture, des représentants des entreprises (Nokia, Danone, EMZOR Pharmaceuticals, Bill and Melinda Gates Foundation, et chambres de commerce), 19 ambassadeurs des États membres de l'UE et représentants des agences de mise en œuvre (AFD, Proparco, GIZ). Le forum des entreprises a été l'occasion de faire le point sur le partenariat UE-Nigeria dans des secteurs prioritaires nationaux tels que le paquet de mesures sur l'économie numérique (aide de l'UE de 820 millions d'euros), l'agriculture résiliente au changement climatique, le développement des infrastructures dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos et la santé, avec le déploiement de l'IEE sur la fabrication et l'accès aux vaccins, aux médicaments et aux technologies de la santé (MAV +). Le forum a également permis la signature de nouveaux programmes de coopération entre l'UE et le Nigeria, y compris une garantie FEDD + de 25 millions d'euros pour soutenir l'agriculture, la jeunesse et les PME détenues par des femmes.

95. Le projet **phare de l'UA en matière de produits de base et son plan d'action-en 2021** ont été essentiels pour permettre aux pays africains d'apporter de la valeur ajoutée, d'obtenir des revenus plus élevés de leurs produits de base, de s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales et de promouvoir la diversification verticale et horizontale, ancrée dans la création de

valeur ajoutée et le développement du contenu local. La stratégie vise à faire de l'Afrique un fournisseur de matières premières pour le reste du monde au profit d'un continent qui utilise de manière optimale ses propres ressources pour poursuivre un développement économique durable.

96. Dans le cadre du projet phare ‘**plateforme économique africaine**’ de l’UA, le Forum économique africain annuel a été créé sous la forme d’une réunion multipartite réunissant les dirigeants politiques africains, le secteur privé, le monde universitaire et la société civile afin de réfléchir à l’accélération de la transformation économique de l’Afrique en exploitant ses vastes ressources. Le forum vise à examiner les principales possibilités et contraintes en matière de développement économique et à proposer des mesures pour atteindre les objectifs de l’Agenda 2063. Des efforts sont en cours pour mettre en place la Plateforme du Conseil africain des entreprises et l’Observatoire du commerce, dans le cadre de la feuille de route pour la mise en œuvre de la plateforme économique africaine.

97. En ce qui concerne la mise en œuvre du projet phare de l’UA ‘**institutions financières africaines**’, les premières étapes sont franchies pour la mise en place d’institutions financières africaines, ainsi que des cadres, entre autres, le marché commun africain, l’Union monétaire africaine, l’Union douanière africaine et la ZLECAf, en tant qu’éléments d’ancrage de la structure de gouvernance d’une Afrique unie.

Finance durable

98. L’UE et l’Afrique continuent de coopérer sur la question de l’**accès à un financement abordable et durable**, qui est indispensable à la réalisation des ODD et des engagements pris dans le cadre de l’accord de Paris, ainsi que pour réduire les risques liés aux investissements privés sur le continent.

99. Les obligations vertes constituent un outil particulièrement innovant et précieux pour mobiliser des capitaux privés dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Dans le cadre de l’**initia-**

tive globale en matière d’obligations vertes (GGBI) soutenue par le FEDD +, l’UE et la Côte d’Ivoire, le Cameroun, l’Ouganda, le Kenya, la Tanzanie et l’Afrique du Sud, ainsi que la BAD, visent à unir leurs forces au moyen d’un fonds d’obligations vertes dérisquées qui investira dans les obligations vertes émises en Afrique. Jusqu’à présent, environ 1 milliard d’euros d’investissements publics a été engagé en faveur du GGBI, ce qui pourrait à son tour permettre d’attirer des capitaux privés avec un total de 15 à 20 milliards d’euros d’émissions d’obligations vertes à l’échelle mondiale, y compris en Afrique.

100. L’UE aide également les partenaires africains à concevoir les **cadres réglementaires pertinents** pour faire prospérer la finance durable. Le groupe d’experts de haut niveau de l’UE sur l’expansion de la finance durable, lancé en 2023, s’est engagé à aider les pays partenaires à élaborer des cadres crédibles en la matière et à aider les banques centrales, les autorités de surveillance et les établissements financiers à intégrer les considérations de durabilité par l’intermédiaire de la plateforme de conseil en finance durable de l’UE, qui met en commun et coordonne le soutien de l’UE en cohérence avec les efforts multilatéraux.

101. La réorientation des **droits de tirage spéciaux (DTS)**, convenue en 2021 par le G20, ou équivalent DTS par l’intermédiaire des fonds fiduciaires du Fonds monétaire international (FMI), est une source potentielle pour accroître l’accès des pays africains au financement. En mars 2024, les promesses de DTS atteignent 108,7 milliards de dollars et 16 États membres de l’UE (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Italie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Suède) se sont engagés ensemble à verser environ 35,6 milliards de dollars aux fonds fiduciaires pour la réduction de la pauvreté et la crois-

sance (PRGT) du FMI ou au fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité au moyen de DTS ou d'un réacheminement équivalent DTS. 17 États membres de l'UE (Chypre, Danemark, Estonie, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Espagne et Suède) ont également accordé des subventions au compte de subvention PRGT du FMI, pour un montant total de près de 600 millions d'euros. L'UE a complété l'effort global avec ses États membres en octroyant 100 millions d'euros du 11^e Fonds européen de développement au compte de subvention du PRGT.

102. Dans le cadre de la **gestion des finances publiques et de la mobilisation des ressources nationales** dans le cadre du programme « Percevoir plus — mieux dépenser » de l'UE, l'UE apporte son soutien par le dialogue politique, le renforcement des capacités, l'assistance technique et la formation dans les pays africains. En outre, l'UE contribue aux initiatives internationales et aux fonds fiduciaires en faveur de la gestion des finances publiques et de la mobilisation des recettes nationales aux niveaux régional et national, principalement avec le FMI et la Banque mondiale.
103. L'UE aide également les administrations fiscales africaines à renforcer leurs capacités à mobiliser les recettes fiscales et à échanger des informations relatives à la fiscalité. Dans le cadre du soutien de l'UE, cinq pays africains ont déclaré, en 2022, avoir recensé plus de 76,6 millions d'EUR de recettes supplémentaires grâce à **l'échange d'informations fiscales sur demande** et à l'échange automatique d'informations relatives aux comptes financiers. Le réseau africain d'échange d'informations s'est élargi pour atteindre plus de 3 000 relations, dont 80 % ont été créées dans le cadre de la convention multilatérale sur l'assistance administrative. En 2023, le soutien de l'UE au Forum

mondial de l'OCDE sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales a été essentiel pour améliorer la qualité des législations nationales en matière de transparence et d'échange d'informations et a facilité la formation des fonctionnaires de l'administration fiscale dans 27 pays. L'UE soutient également le cadre inclusif de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices et le respect par les pays partenaires des normes de transparence de l'initiative en matière de coopération fiscale, notamment dans les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

104. Le défi des **flux financiers illicites** (FFI) est également un sujet de préoccupation pour les deux continents, qu'ils se sont engagés à aborder conjointement lors du 6^{ème} sommet UE-UA. Depuis 2022, l'UE, la Finlande, la France, l'Allemagne et la Suède ont uni leurs forces au sein d'une IEE afin de coopérer avec les partenaires africains dans la lutte contre les FFI et la criminalité transnationale organisée qui s'y rapporte. Dans le cadre de l'IEE, plus de 70 projets et initiatives aux niveaux continental, régional, plurinational et national bénéficieront d'un soutien qui pourrait dépasser 450 millions d'euros, y compris, par exemple, la publication d'une boîte à outils spécifique sur l'assistance transfrontière en matière fiscale visant à aider les administrations fiscales à lutter contre les FFI.

Science, technologie et innovation (STI)

105. En ce qui concerne la mise en œuvre de la **stratégie 2024 pour la science, la technologie et l'innovation pour l'Afrique**, des progrès ont été accomplis dans le renforcement de la collaboration scientifique entre les chercheurs des deux continents, ainsi que dans l'échange de technologies et

- d'expertise. Le **programme d'innovation UE-UA**, adopté en juillet 2023 pour la décennie suivante (2023-2032), met l'accent sur quatre grands domaines prioritaires (santé publique, transition verte, innovation et technologie, et capacités scientifiques, y compris une priorité transversale) et vise à traduire les capacités et les réalisations des chercheurs et des innovateurs européens et africains en résultats tangibles. Elle est complétée par une feuille de route qui expose les initiatives de mise en œuvre jusqu'en 2027. L'UE continue de soutenir le programme pilote de l'initiative africaine de recherche pour l'excellence scientifique (ARISE-PP), qui permet à 45 chercheurs africains issus de 38 pays de mener des recherches de pointe sur les principaux moteurs de la transition de l'Afrique vers un continent fondé sur la connaissance et l'innovation.
106. La CUA a accompli d'importants progrès en soutenant l'Equipe Afrique dans le cadre du programme d'innovation UA-UE au travers du dialogue politique de haut niveau UA-UE sur la science, la technologie et l'innovation, établi en 2010 et qui continue à favoriser le renforcement des partenariats et la promotion de l'innovation entre l'Afrique et l'Europe. En outre, la coopération UA-UE en matière de STI est mise en œuvre dans le cadre de partenariats clés: I) sur la santé publique, le partenariat des pays européens et en développement sur les essais cliniques (EDCTP), qui se trouve actuellement dans son troisième cycle de financement en tant qu'entreprise commune « EDC TP3 pour la santé mondiale » ; II) sur la transition écologique, les initiatives sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agriculture durable, ainsi que sur le changement climatique et l'énergie durable. Ces partenariats stimulent des collaborations efficaces dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de la durabilité, consolidant encore davantage les progrès dans le cadre du programme d'innovation UA-UE.
107. **La mise en œuvre de la stratégie phare de l'UA pour l'espace extra-atmosphérique** a enregistré des progrès significatifs dans son ambition de mobiliser l'espace extra-atmosphérique pour le développement de l'Afrique dans divers secteurs, notamment l'agriculture, la gestion des catastrophes, les prévisions climatiques, les banques et les finances, ainsi que la défense et la sécurité. La stratégie donne la priorité à l'utilisation des technologies de télédétection et de satellite afin d'améliorer la capacité du continent à optimiser l'espace extra-atmosphérique pour répondre à ses besoins de développement.
108. Parmi les avancées notables figure la synergie des services d'observation de la Terre, les efforts étant axés sur la fertilisation croisée des données et des infrastructures, ainsi que sur la conception, le développement et la fourniture des services. Quatre géoportails ont été mis au point pour faciliter l'accès aux données et la gestion des connaissances. En outre, des efforts de renforcement des capacités sont en cours, plus de 2 000 personnes ayant été formées dans des domaines clés tels que l'observation de la Terre, la communication par satellite, la navigation et le positionnement, la science spatiale et l'astronomie, ainsi que les régimes de réglementation spatiale. Ces réalisations marquent des étapes cruciales vers la création d'un marché régional des produits spatiaux en Afrique, comme le prévoit la stratégie.
109. En effet, de l'observation de la Terre et des communications par satellite au positionnement, à la navigation et à la synchronisation, la coopération spatiale entre l'Afrique et l'Europe touche de multiples domaines, avec une enveloppe de 100 millions d'euros pour le **programme de coopération spatiale UE-Afrique**, dont la première partie a été approuvée à la fin de 2023. L'adoption des données Copernicus se déploie correctement dans le cadre de la surveillance mondiale de l'environnement et de la sécurité et de

l'Afrique, un programme conjoint financé par l'UE et mis en œuvre avec la CUA. En ce qui concerne la navigation par satellite, l'UE et l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar ont commencé à mettre en œuvre le programme de l'Office commun de programme pour la navigation par satellite en Afrique (4 millions d'euros). Le premier dialogue spatial UE-UA a également eu lieu en octobre 2023 à Dakar.

110. Afin de renforcer les capacités dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, **le programme des centres d'excellence régionaux en Afrique** soutient l'utilisation des STI pour la transition écologique, avec une enveloppe de 80 millions d'euros (2023-2030) axée sur des domaines thématiques tels que la biodiversité et la forêt, l'eau, l'agroécologie, les océans, la résilience au changement climatique et l'énergie.

111. Avec pour objectif de mobiliser les STI pour répondre aux questions sociales, d'environnement et économiques, des feuilles de route **STI pour les ODD** ont été développées dans 5 pays africains (Gambie, Maurice, Namibie, Rwanda et Seychelles). Lancé en 2022, le projet met au point des feuilles de route sectorielles pour de futurs investissements dans les priorités en matière de recherche et innovation, visant les défis de durabilité dans les domaines alimentaire, de santé et de système énergétiques. Ces feuilles de route se basent sur des données vérifiées et sont élaborées à travers des processus participatifs, impliquant une variété de parties prenantes européennes et africaines : gouvernement, industrie, monde académique et société civile. Ce projet fait partie des initiatives de mise en œuvre de l'agenda UE-UA en matière d'innovation.

Accélérer le développement humain

Coopération entre l'UE et le Rwanda dans le domaine de la santé

Le gouvernement rwandais a mis en œuvre des politiques visant à attirer les investissements, à promouvoir la recherche et le développement et à fournir les infrastructures nécessaires à la biotechnologie et à l'industrie pharmaceutique, comme en témoignent sa politique industrielle nationale et sa vision 2050. L'UE, avec l'approche Équipe Europe, joue un rôle essentiel pour soutenir les ambitions rwandaises dans ce domaine, en a) assurant que l'Autorité rwandaise des aliments et des médicaments soit en mesure de réglementer efficacement le fonctionnement de la production de vaccins et de médicaments à venir ; et b) veillant à ce que le pays soit bien équipé pour fournir la main-d'œuvre nécessaire à l'industrie. BioNTech prévoit de produire une substance médicamenteuse à partir de 2025 (essais) avec des BioNTainers (usines modulaires). Cette facilité devrait devenir le premier nœud d'un réseau décentralisé de fabrication de bout en bout en Afrique. D'ici la fin de 2024, l'installation emploiera 100 personnes qui géreront les activités de production, de laboratoire et d'assurance de la qualité sur place. À la fin de 2024, le soutien total de l'UE au Rwanda, avec l'approche Équipe Europe, dépassera 100 millions d'euros, impliquant 6 États membres de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Lituanie, Suède) et la BEI. La contribution de l'UE s'élève à 49,5 millions d'euros, ce qui comprend des investissements visant à stimuler la recherche et le développement locaux, à encourager les jeunes pousses dans le domaine des biotechnologies, à renforcer les chaînes d'approvisionnement et à constituer le réservoir environnant de talents grâce à un soutien à l'enseignement supérieur et à l'EFTP.

Santé :

112. L'UE et l'Afrique ont uni leurs forces pour soutenir l'aspiration de l'Afrique à une pleine souveraineté sanitaire. L'IEE sur la fabrication et l'accès aux vaccins, aux médicaments et aux technologies de la santé en Afrique (MAV+), pour un montant total de 1,3 milliard d'euros (contribution de l'UE : 285 millions d'euros), est mise en œuvre jusqu'en 2027, avec la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Pologne, l'Espagne et la Suède en tant que partenaires techniques ou contributeurs financiers, ainsi que des financements de la BEI. Ses principaux résultats au niveau régional comprennent la consolidation du partenariat pour la fabrication africaine de vaccins, hébergé par les CDC Afrique, le soutien à la mise en œuvre de l'Agence africaine des médicaments en partena-

riat avec l'Agence européenne des médicaments et AUDA-NEPAD, ainsi que la mise en place du programme de transfert de technologie ARNm de l'Organisation mondiale de la santé. Au niveau national, au Sénégal, au Rwanda, en Afrique du Sud, au Ghana, au Nigeria et en Égypte, MAV+ a permis d'accroître la production locale et l'accès équitable à des produits de santé de qualité, sûrs, efficaces et abordables en soutenant les infrastructures, les compétences et l'éducation, la recherche et le développement, le renforcement de la réglementation, la numérisation, etc.

113. Lors de l'évènement à haut niveau sur le partenariat UE-UA sur la santé mondiale pour un accès équitable, organisé conjointement par la Belgique en mars 2024, quatre Initiatives Équipe Europe supplémentaires ont été lancées, comme indiqué ci-dessous. Le gouvernement rwandais a mis en œuvre des

politiques visant à attirer les investissements, à promouvoir la recherche et le développement et à fournir les infrastructures nécessaires à la biotechnologie et à l'industrie pharmaceutique, comme en témoignent sa politique industrielle nationale et sa vision 2050. L'UE, avec l'approche Équipe Europe, joue un rôle essentiel pour soutenir les ambitions rwandaises dans ce domaine, en a) assurant que l'Autorité rwandaise des aliments et des médicaments soit en mesure de réglementer efficacement le fonctionnement de la production de vaccins et de médicaments à venir ; et b) veillant à ce que le pays soit bien équipé pour fournir la main-d'œuvre nécessaire à l'industrie. BioNTech prévoit de produire une substance médicamenteuse à partir de 2025 (essais) avec des BioNTainers (usines modulaires). Cette facilité devrait devenir le premier nœud d'un réseau décentralisé de fabrication de bout en bout en Afrique. D'ici la fin de 2024, l'installation emploiera 100 personnes qui géreront les activités de production, de laboratoire et d'assurance de la qualité sur place. À la fin de 2024, le soutien total de l'UE au Rwanda, avec l'approche Équipe Europe, dépassera 100 millions d'euros, impliquant 6 États membres de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Lituanie, Suède) et la BEI. La contribution de l'UE s'élève à 49,5 millions d'euros, ce qui comprend des investissements visant à stimuler la recherche et le développement locaux, à encourager les jeunes pousses dans le domaine des biotechnologies, à renforcer les chaînes d'approvisionnement et à constituer le réservoir environnant de talents grâce à un soutien à l'enseignement supérieur et à l'EFTP.

114. Premièrement, l'IEE pour **la santé numérique** aide les partenaires africains à renforcer les systèmes de santé et à parvenir à une couverture sanitaire universelle au moyen de solutions numériques, pour la préparation et la réaction aux pandémies et la fourniture de soins de santé primaires. L'initiative bénéficie d'une contribution de l'UE de

65 millions d'euros et rassemble l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique, la France, le Luxembourg, le Portugal, l'Espagne et la Suède. Depuis 2022, l'UE contribue également à la mise en place d'un système numérique de traçabilité et de vérification des produits médicaux géré par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

115. Deuxièmement, l'IEE **sur le soutien aux instituts** de santé publique en Afrique (2024-2027) vise à contribuer à la santé et au bien-être de la population en fournissant des services de santé publique essentiels par les ISC. Il met l'accent sur des conseils stratégiques fondés sur des données probantes sur la mise en place de systèmes de santé intégrés hautement opérationnels. Cette initiative rassemble l'Allemagne, l'Espagne, l'Espagne, la Belgique, la Tchèque, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et la Conférence des présidents des délégations pour l'Afrique mandatées pour soutenir les instituts de santé publique dans les États membres de l'UA. Elle bénéficie d'une contribution de l'UE de 50 millions d'euros au cours de la période 2024-2027.

116. Troisièmement, l'IEE avec l'Afrique sur le thème « **La sécurité sanitaire au moyen d'une approche « Une seule santé »** », associant l'UE (contribution de l'UE : 123 millions d'euros) et la Belgique, l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne et la France soutient le renforcement de l'architecture africaine de sécurité sanitaire et de sa capacité à prévenir les menaces pour la santé, à s'y préparer et à y réagir, y compris la résistance aux antimicrobiens et les zoonoses.

117. Quatrièmement, l'IEE **protection sociale** renforce les systèmes nationaux de protection sociale en Afrique grâce à des efforts de collaboration au niveau régional. Elle s'appuie sur des échanges d'expériences et de bonnes pratiques européennes et africaines pour mettre en place des systèmes de

protection sociale. Cette initiative rassemble l'UE (250 millions d'euros), la Belgique, la France, l'Allemagne et l'Irlande.

118. Les **investissements de la BEI** ont été essentiels pour soutenir les systèmes de santé des pays africains dès la pandémie de COVID-19 et par la suite, par exemple en soutenant la résilience sanitaire au Rwanda. Depuis 2022, grâce à 15 projets de grande envergure, le financement global de la BEI dans le domaine de la santé a atteint plus de 1,5 milliards d'euros en Afrique, soit un total d'investissements mobilisés d'environ 10 milliards d'euros.

Éducation :

119. La coopération UE-Afrique a considérablement progressé depuis le 6ème sommet UE-UA sur la voie de la transformation des systèmes éducatifs et du renforcement de la mobilité et de l'employabilité des étudiants. Une coopération dans le domaine de l'éducation existe avec 48 pays africains au moyen de programmes bilatéraux ou régionaux visant à soutenir les systèmes éducatifs, en mettant l'accent sur (1) la qualité — en investissant dans les enseignants ; (2) l'équité — en promouvant l'éducation des filles et l'inclusion des personnes laissées pour compte ; et (3) les compétences pour la prochaine génération d'emplois.

120. Des progrès significatifs ont été accomplis dans la mise en œuvre du projet phare de l'UA **Université virtuelle et électronique panafricaine (PAVEU)**, qui vise à mobiliser des programmes basés sur les TIC pour élargir l'accès à l'enseignement supérieur et à l'enseignement continu dans toute l'Afrique. Le projet est axé sur le développement de ressources ouvertes, à distance et en ligne (odel) de qualité, permettant aux étudiants et aux professionnels d'accéder à l'éducation depuis n'importe quel endroit du monde, à tout moment. Dans le cadre de cette initiative,

10 cours en ligne ont été créés, assortis de curriculum et de contenus entièrement développés, et certains des équipements informatiques requis ont été acquis.

121. En ce qui concerne les échanges d'étudiants et de jeunes et le développement de partenariats entre universités, l'UE met en œuvre l'**initiative « Mobilité des jeunes pour l'Afrique »**, qui est l'un des projets phares de Global Gateway, dotée d'un budget total d'environ 970 millions d'euros jusqu'en 2027. Elle rassemble, pour accroître synergies et impact, des programmes actuels et futurs tels qu'Erasmus+, le programme de mobilité universitaire intra-Afrique, l'harmonisation de l'assurance qualité et accréditation de l'enseignement supérieur en Afrique, le soutien au cadre continental africain des certifications, le programme des jeunes dirigeants africains et l'Académie Afrique-Europe de la jeunesse.

122. Environ 260 millions d'euros de financement ont été alloués à des projets **Erasmus+** impliquant des partenaires africains dans le cadre des appels à propositions pour 2022 et 2023. Des points focaux nationaux Erasmus+ ont été nommés dans 37 pays africains et des bureaux nationaux Erasmus+ ont été créés dans cinq pays du Maghreb. Les résultats sont les suivants: la constitution de 5 200 partenariats bilatéraux entre des universités de 53 pays africains et leurs pairs en Europe, soutenant ainsi près de 24 000 membres du personnel et la mobilité des étudiants entre l'Afrique et l'Europe, dont environ 80 % bénéficient aux étudiants et au personnel africains; l'attribution de bourses à 1 250 étudiants africains dans le cadre des programmes de master commun Erasmus Mundus, qui sont délivrés en association avec 78 universités réparties dans 20 pays; le lancement de 97 projets de renforcement des capacités Erasmus+ dans le domaine de l'enseignement supérieur, y compris des participants de 44 pays africains; le lancement, en avril 2023, d'un appel à propositions dans le cadre du programme de mobilité universitaire

intra-Afrique pour un budget de 27 millions d'euros, ce qui a donné lieu au lancement de 15 projets en mars 2024; la sélection de deux cohortes de jeunes professionnels à haut potentiel d'Afrique pour le programme des jeunes dirigeants africains; et le lancement d'un appel à propositions d'un montant de 10 millions d'euros dans le cadre de l'action UE-UA Youth Lab en 2023.

123. Projet phare de la stratégie « Global Gateway » mis en œuvre avec l'approche Equipe Europe, l'**initiative régionale de l'UE en faveur des enseignants pour l'Afrique** (100 millions d'euros), lancée à Johannesburg en janvier 2023 en coopération avec l'UA, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et la Belgique, la Finlande et la France, vise à soutenir l'accès à l'assistance technique, à tester et à développer des programmes réussis axés sur des priorités sélectionnées, à contribuer à fournir un accès à des données probantes exploitables et à soutenir le déblocage des capacités et de la coordination régionales.
124. L'initiative en **matière de compétences pour l'Afrique** est une initiative de la CUA mise en œuvre par AUDA-NEPAD, avec le soutien financier de l'UE, afin de renforcer les perspectives professionnelles des jeunes en Afrique, en finançant des projets de développement des compétences dans plusieurs pays africains.
125. Dans le cadre de l'année de l'éducation de l'UA en 2024, un bureau pour les compétences mondiales en Afrique a été créé sous la houlette de la Zambie, avec un plus grand nombre de pays envisagés pour adhérer à cette plateforme et en bénéficier. Des efforts sont actuellement déployés pour renforcer la gouvernance et la mise en œuvre des projets par pays, y compris la gestion du cycle des subventions. Parallèlement, **les incubateurs d'entreprises pour les femmes entrepreneuses africaines (BIAWE)** ont été mis en œuvre par le Marché commun de l'Afrique orientale et australe COMESA et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). BIAWE s'est développé et étendu à d'autres régions du continent. Au moyen d'un appel à propositions pour des projets d'EFTP innovants et multidimensionnels, des pays tels que le Cameroun, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Togo et la Tunisie se sont engagés à renforcer les outils et les compétences numériques, à renforcer le soutien à l'entrepreneuriat et à l'employabilité des femmes et à améliorer les innovations dans les formations sectorielles informelles.
126. L'IEE « **Compétences et enseignement et formation professionnels en Afrique** (75 millions d'euros pour la période 2024-2028) a été lancée lors de l'événement de haut niveau sur l'éducation « Global Gateway » en avril 2024, réunissant l'UE et la Belgique, la Finlande, la France et l'Allemagne dans le but de recenser les possibilités d'emploi décent et les profils de compétences requis créés par le commerce, les investissements, le développement de la chaîne de valeur et d'autres dynamiques du marché. En outre, 67 projets de renforcement des capacités ont été sélectionnés en 2022 et 2023 dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnelle, impliquant respectivement 23 et 21 pays africains.
127. Dans le cadre du **partenariat global de l'UE pour l'éducation**, qui vise à transformer les systèmes éducatifs et, partant, à stimuler l'emploi, la croissance, l'égalité entre les hommes et les femmes et à bâtir des sociétés résilientes, prospères et inclusives, des pactes de partenariat qui guident ces travaux ont été signés jusqu'à présent avec le Kenya, le Zimbabwe, la Tanzanie, l'Ouganda, la Sierra Leone, le Liberia, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, la Somalie, la Gambie, le Lesotho, le Mozambique, l'Érythrée, le Ghana et le Soudan du Sud.

Coopération UE-Tanzanie en matière d'éducation

L'UE soutient les efforts considérables déployés par le gouvernement tanzanien pour faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes et l'éducation des filles dans le pays. L'action transformatrice de l'UE en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes en Tanzanie : « Briser le plafond de verre » (90 millions d'euros) aide le pays à accélérer les progrès vers un changement de comportement en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et de l'autonomisation des femmes et des filles en rendant les environnements et les services plus équitables pour permettre aux femmes de vivre sans violence. Le programme promeut également l'émancipation économique des femmes, en renforçant l'égalité en matière de participation, de leadership et de prise de décision. En accordant une attention particulière à l'éducation des filles, l'UE entend accélérer les progrès vers un changement de comportement en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes en promouvant les transitions numérique et écologique.

Agence Europe

Liste d'acronymes

AEF	Fondation Afrique-Europe
AEGEI	Initiative Afrique-UE pour l'énergie verte
AESA	L'Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne
AFD	Agence Française de Développement
AfSEM	Marché unique africain de l'électricité
AFVIP	Plateforme d'investissement virtuelle africaine
ARISE-PP	Programme pilote « Initiative africaine de recherche pour l'excellence scientifique »
AUDA-NEPAD	Agence de développement de l'Union africaine — Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
BAD	Banque africaine de développement
BEI	La Banque européenne d'investissement
BERD	Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement
BIawe	Incubateurs d'entreprises pour femmes entrepreneuses africaines
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CCNUCC	Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CCPM	Centres africains de contrôle et de prévention des maladies
CDAa	Communauté de développement de l'Afrique australe
CEDEAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
CER	Communautés économiques régionales
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement
CoM Med	Convention des maires pour le climat et l'énergie en Méditerranée
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CoM SSA	Convention des maires pour le climat et l'énergie en Afrique subsaharienne
COP	Conférence des parties
CUA	Commission de l'Union africaine
D4D Hub	Plateforme numérique au service du développement
DeSIRA +	Développement de l'innovation intelligente par la recherche dans le domaine de l'agriculture
DG INTPA	Direction générale des partenariats internationaux
DG NEAR	Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement
DTS	Droits de tirage spéciaux (DTS)
EABF	Forum des entreprises Union européenne-Afrique

EDCTP	Partenariat des pays européens et en développement sur les essais cliniques
EDFI	Institutions européennes de financement du développement
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
EOI	Échange d'informations
FED	Le Fonds européen de développement.
FEDD +	Fonds européen pour le développement durable Plus
FFI	Flux financiers illicites
FMI	Le Fonds monétaire international
GGBI	Initiative mondiale en matière d'obligations vertes
GGW	Grande muraille verte
GIZ	Deutsche Gesellschaft für International Zusammenarbeit
IEE	Initiative Equipe Europe
IFD	Institutions de financement du développement
IFI	Institutions financières internationales
IYBA	L'initiative « Investir dans les jeunes entreprises en Afrique »
JETP	Partenariat pour une transition énergétique juste
KfW	Anciennement : Kreditanstalt für Wiederaufbau
MAV +	IEE sur la fabrication et l'accès aux vaccins, aux médicaments et aux technologies de la santé en Afrique
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
PAVEU	Université virtuelle et électronique panafricaine
PDC	Plan directeur du réseau électrique continental africain
PDDAA	Programme global de développement agricole pour l'Afrique (
PMA	Les pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PRGT	Fonds fiduciaire du FMI pour la réduction de la pauvreté et la croissance
SAATM	Marché unique du transport aérien africain
STI	Sciences, technologie et innovation
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest africaine
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine